

# L'emploi des jeunes dans les grandes villes du Niger :

une analyse à partir des données  
du recensement de 2012

Rapport de recherche réalisé par

Ibrahima OUSMANE IDA

sous la direction de

Philippe ANTOINE

Rapport de recherche de l'ODSEF

Québec, 2015

**Éléments de référence pour citer ce document :**

OUSMANE IDA, Ibrahima (2015). *L'emploi des jeunes dans les grandes villes du Niger : une analyse à partir des données du recensement de 2012*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval, 68 p. (collection Rapport de recherche de l'ODSEF)

## **À propos de l'auteur**

Ibrahima OUSMANE IDA est titulaire d'un ingénieur en statistique appliquée à l'économie. Il travaille depuis 2011 en tant qu'analyste à l'Institut National de la Statistique (INS) du Niger où il a participé à l'exécution du quatrième recensement de la population et de l'habitat (RGPH) du Niger réalisé en 2012. Il est actuellement chargé de l'analyse de l'activité économique à partir des données issues du recensement.

## **Remerciements**

Je tiens à remercier M. Richard MARCOUX et toute l'équipe de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) pour leur accueil et leur disponibilité durant mon passage à Québec.

Je remercie tout particulièrement M. Philippe ANTOINE pour sa patience et l'attention qu'il m'a accordée tout au long de la réalisation de ce travail. Ses conseils sur la méthodologie et le traitement des données m'ont beaucoup guidé et ont enrichi mon expérience. Je lui en suis reconnaissant.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Table des matières</b> .....	<b>4</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>6</b>
<b>Liste des graphiques</b> .....	<b>7</b>
<b>Sigles et abréviations</b> .....	<b>8</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>9</b>
<b>Chapitre 1 : Contexte</b> .....	<b>11</b>
<b>1.1. La jeunesse, un concept aux contours flous</b> .....	<b>11</b>
<b>1.2. Scolarisation au Niger</b> .....	<b>12</b>
<b>1.3. Problèmes des jeunes sur le marché du travail</b> .....	<b>13</b>
<b>1.4. Contexte économique et social du pays</b> .....	<b>14</b>
1.4.1. Croissance économique et pauvreté.....	14
1.4.2. Les villes, lieux de mobilité des jeunes.....	14
1.4.3. Structure du marché du travail.....	15
<b>1.5. Politiques de promotion de l'emploi</b> .....	<b>16</b>
<b>Chapitre 2 : Aspects méthodologiques</b> .....	<b>18</b>
<b>2.1. Définition des concepts</b> .....	<b>18</b>
<b>2.2. Sources de données et variables de l'étude</b> .....	<b>19</b>
2.2.1. Sources de données.....	19
2.2.2. Variables de l'étude.....	19
2.2.2.1. Variables sur l'activité économique.....	20
2.2.2.2. Autres variables utilisées.....	20
<b>2.3. Analyse des non-réponses</b> .....	<b>21</b>
<b>2.4. Sources d'erreurs</b> .....	<b>22</b>
<b>2.5. Limites de l'étude et des données</b> .....	<b>23</b>
<b>2.6. Méthodes d'analyse</b> .....	<b>24</b>
<b>Chapitre 3 : Caractéristiques socioéconomiques des jeunes</b> .....	<b>25</b>
<b>3.1. Activité des jeunes et des jeunes adultes aux recensements</b> .....	<b>25</b>
3.1.1. Situation des jeunes et des jeunes adultes vis-à-vis de l'activité aux recensements de 2001 et 2012.....	25
3.1.2. Taux d'activité des jeunes et des jeunes adultes aux recensements de 1988, 2001 et 2012.....	26
<b>3.2. Présentation des grandes villes</b> .....	<b>28</b>
<b>3.3. Jeunes et niveau d'instruction dans les grandes villes</b> .....	<b>28</b>
3.3.1. Jeunes et fréquentation scolaire.....	29
3.3.2. Niveau d'instruction des jeunes de 15 à 34 ans non scolarisés ou ayant arrêté les études.....	30
3.3.3. Niveau d'instruction des jeunes de 15 à 34 ans encore scolarisés.....	32
<b>3.4. Jeunes et migration dans les grandes villes</b> .....	<b>34</b>

3.4.1. Migration des jeunes non scolarisés ou ayant arrêté leurs études .....	34
3.4.2. Migration des jeunes encore aux études .....	35
<b>3.5. Jeunes et nuptialité dans les grandes villes.....</b>	<b>37</b>
3.5.1. Nuptialité des jeunes hommes de 15 à 34 ans .....	37
3.5.2. Nuptialité des jeunes femmes de 15 à 34 ans .....	38
3.5.3. Nuptialité des jeunes actifs et inactifs non scolarisés ou ayant arrêté leurs études ..	39
<b>Chapitre 4 : Caractéristiques socioéconomiques des jeunes en emploi .....</b>	<b>42</b>
<b>4.1. Situation vis-à-vis de l'activité des jeunes non scolarisés ou ayant arrêté leurs études .....</b>	<b>42</b>
<b>4.2. Emplois occupés par les jeunes .....</b>	<b>44</b>
4.2.1. La construction de la variable de catégorie socioprofessionnelle .....	45
4.2.2. Catégories socioprofessionnelles des jeunes et des jeunes adultes en emploi .....	46
4.2.3. Catégorie socioprofessionnelle et niveau d'instruction des jeunes (15 à 24 ans) en emploi.....	48
4.2.4. Catégorie socioprofessionnelle et niveau d'instruction des jeunes adultes (25 à 34 ans) en emploi.....	51
<b>Conclusion .....</b>	<b>57</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>60</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>63</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 Taux de non-réponse par variable .....	21
Tableau 3.1 Répartition (%) des jeunes et des jeunes adultes par sexe et par situation vis-à-vis de l'activité, en fonction du groupe d'âge, 2001 et 2012 (ensemble du Niger) .....	25
Tableau 3.2 Évolution du taux d'activité (%) des jeunes et des jeunes adultes, par sexe et en fonction du groupe d'âge, 1988, 2001 et 2012 (ensemble du Niger).....	27
Tableau 3.3 Répartition (%) des jeunes et des jeunes adultes des grandes villes par sexe et par statut de fréquentation scolaire, en fonction du groupe d'âge, 2012 .....	29
Tableau 3.4 Répartition (%) des jeunes des grandes villes non scolarisés ou ayant arrêté leurs études par sexe et par niveau d'instruction, en fonction du groupe d'âge, 2012 .....	31
Tableau 3.5 Répartition (%) des jeunes des grandes villes de 15 à 34 ans encore aux études par sexe et par niveau d'instruction, en fonction du groupe d'âge, 2012.....	33
Tableau 3.6 Répartition (%) des jeunes des grandes villes de 15 à 34 ans non scolarisés ou ayant arrêté les études par sexe et statut migratoire, en fonction du groupe d'âge, 2012.....	35
Tableau 3.7 Répartition (%) des jeunes des grandes villes encore aux études par sexe et statut migratoire, en fonction du groupe d'âge, 2012.....	36
Tableau 4.1 Répartition (%) des jeunes des grandes villes non scolarisés ou ayant arrêté leurs études par sexe et situation vis-à-vis de l'activité, en fonction du groupe d'âge.....	42
Tableau 4.3 Modalités de la variable de catégorie socioprofessionnelle .....	46
Tableau 4.4 Répartition (%) des jeunes et des jeunes adultes des grandes villes en emploi par sexe et par catégorie socioprofessionnelle, en fonction du groupe d'âge, 2012 .....	47
Tableau 4.2 Répartition (%) des jeunes des grandes villes de 15 à 34 ans par sexe, situation vis-à-vis de l'activité et niveau d'instruction, en fonction du groupe d'âge, 2012 .....	54
Tableau 4.5 Répartition (%) des jeunes des grandes villes de 15 à 24 ans en emploi par sexe, catégorie socioprofessionnelle et niveau d'instruction, 2012.....	55
Tableau 4.6 Répartition (%) des jeunes adultes (25 à 34 ans) des grandes villes en emploi par sexe, catégorie socioprofessionnelle et niveau d'instruction, 2012 .....	56
Tableau A3.1 Proportion (en %) des jeunes et des jeunes adultes des grandes villes n'ayant jamais fréquenté l'école par sexe et état matrimonial selon le groupe d'âge .....	63
Tableau A3.2 Proportion (en %) des jeunes et des jeunes adultes des grandes villes qui ne fréquentent plus l'école par sexe et état matrimonial selon le groupe d'âge.....	63
Tableau A3.3 Proportion (en %) des jeunes et des jeunes adultes des grandes villes qui fréquentent encore l'école par sexe et état matrimonial selon le groupe d'âge .....	64
Tableau A3.4 Proportion (en %) des jeunes et des jeunes adultes actifs non scolarisés ou ayant arrêté les études dans les grandes villes par sexe et état matrimonial selon le groupe d'âge .....	64
Tableau A3.5 Proportion (en %) des jeunes et des jeunes adultes inactifs non scolarisés ou ayant arrêté les études dans les grandes villes par sexe et état matrimonial selon le groupe d'âge.....	65

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 3.1 Proportion (%) de jeunes hommes mariés, selon leur statut de fréquentation scolaire, en fonction du groupe d'âge, 2012.....	37
Graphique 3.2 Proportion (%) de jeunes femmes mariées, selon leur statut de fréquentation scolaire, en fonction du groupe d'âge, 2012.....	39
Graphique 3.3 Proportion (%) de marié(e)s parmi les jeunes et les jeunes adultes actifs et inactifs des grandes villes, par sexe et en fonction du groupe d'âge, 2012.....	40

## **SIGLES ET ABRÉVIATIONS**

ANPE : Agence nationale pour la promotion de l'emploi

BAD : Banque africaine de développement

BIT : Bureau international du travail

CERPOD : Centre d'études et de recherche sur la population pour le développement

EDS : Enquête démographique et de santé

EDSN-MICS : Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples du Niger

ENBC : Enquête nationale budget consommation

HTSPE Ltd : Hemel Hempstead Limited

IDH : Indice de développement humain

INS : Institut national de la statistique

OIM : Organisation internationale pour les migrations

OIT : Organisation internationale du travail

OMD : Objectifs du millénaire pour le développement

PIB : Produit intérieur brut

PNE : Politique nationale de l'emploi

PNPS : Politique nationale de protection sociale

QUIBB : Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être

RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat

SDRP : Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté



## INTRODUCTION

Ces dernières années, la question de l'emploi des jeunes est devenue une préoccupation internationale. Au Niger, comme dans la plupart des pays en développement, des progrès réels ont été réalisés dans l'atteinte des objectifs quantitatifs d'éducation (Jimenez, King et Tan, 2012), ce qui a entraîné l'arrivée massive de jeunes scolarisés sur le marché du travail. Par ailleurs, le sous-emploi touche 34,62 % des travailleurs nigériens, et ce sont les jeunes de 15 à 29 ans (38,89 %) qui demeurent les plus touchés (INS, 2006b).

Dans ce contexte, la problématique de l'insertion professionnelle des jeunes représente un double défi au Niger, pays qui connaît une forte croissance démographique et qui est classé parmi les derniers au monde en matière de développement. Sa population, majoritairement jeune, se caractérise par une part importante de personnes vivant dans la pauvreté. Ce double défi consiste donc à créer non seulement davantage de nouveaux emplois, mais aussi à garantir un accès à des emplois productifs qui assurent un revenu convenable aux jeunes afin de leur permettre de contribuer à la prospérité future du pays.

Une différence importante entre les marchés urbain et rural de l'emploi réside dans le niveau de mobilité professionnelle (Jayet, 1995). Au Niger, en milieu rural, du fait de l'homogénéité des emplois, la plupart des professions relèvent du domaine agricole. Cette homogénéité offre moins de possibilités de mobilité. Au contraire, en milieu urbain, il y a une multiplicité des emplois et ceux-ci relèvent de plusieurs domaines. C'est cette hétérogénéité dans les emplois, caractéristique du milieu urbain, qui attire beaucoup de jeunes en début de vie active.

Notre étude traite de fait uniquement de l'emploi des jeunes dans les grandes villes du Niger, à savoir Maradi, Tahoua, Zinder et Niamey. Nous cherchons à comprendre les réalités de l'emploi de ces jeunes sur le marché du travail en en dégagant les caractéristiques économiques, afin de dresser une image claire de la situation. Nous tentons plus spécifiquement de mettre à jour les indicateurs relatifs à l'activité économique de ces jeunes dans ces grandes villes.

Le premier chapitre présente le contexte dans lequel se situe cette étude et le deuxième les aspects méthodologiques permettant d'analyser la situation économique des jeunes dans les grandes villes. Le troisième porte sur les caractéristiques socioéconomiques de ces jeunes en général, et le quatrième plus spécifiquement sur celles des jeunes en emploi.

## CHAPITRE 1 : CONTEXTE

### 1.1. La jeunesse, un concept aux contours flous

La jeunesse est une catégorie aux contours incertains. À quel âge commence-t-elle, à quel âge finit-elle? (Antoine, Razafindrakoto et Roubaud, 2001; Galland, 2011; Mauger 1994). Plusieurs auteurs, dont Galland (2011) et Mauger (1994), ont proposé des définitions de la jeunesse, mais définir la jeunesse soulève des difficultés à la fois théoriques et pratiques.

La jeunesse peut se définir comme une phase de préparation à l'exercice des rôles d'adulte (Galland, 2011). Elle prend fin avec l'entrée dans la vie adulte par le franchissement des étapes sociales que sont l'entrée dans la vie professionnelle et la formation d'un couple (Galland, 2011; Mauger 1994). L'étape de la mise en couple est la plus déterminante car elle représente le moment de passage de la famille d'origine à la famille de procréation.

Cette définition ne permet pas de cerner la jeunesse et de chasser le flou qui entoure cette notion. Les spécificités culturelles et sociales font que la durée de la jeunesse est très courte dans certaines zones et très longue dans d'autres. Elle est donc variable dans le temps et dans l'espace et elle est sujette à des fluctuations, ce qui complique toute tentative visant à cerner la jeunesse à partir des critères définis par la sociologie.

Les difficultés liées à une définition sociologique de la jeunesse incitent alors le statisticien à classer les jeunes en se rabattant sur le critère de l'âge, apparemment plus univoque (Mauger, 1994). Cependant, certains auteurs pensent que définir la jeunesse à partir de critères objectifs qui permettent de substituer à la notion floue du sens commun un objet bien délimité relèverait de l'arbitraire. En effet, le découpage fondé sur l'âge comme critère de stratification pour définir la jeunesse aboutit à une population jeune à la fois biologiquement homogène mais socialement hétérogène. C'est pourquoi Pierre Bourdieu a dit : « la jeunesse n'est qu'un mot », parce que la jeunesse n'est pas un bloc monolithique, mais comporte des composantes très diverses (CREDOC, 2012). Ainsi, d'une part, la définition sociologique de la jeunesse semble trop compliquée pour être opérationnelle et, d'autre part, la définition à partir du critère d'âge apparaît comme trop arbitraire. L'opérationnalisation de la première n'est pas évidente car elle se heurte à une durée de la jeunesse variable selon les époques et les sociétés. Faire usage de la seconde conduit à accepter de travailler sur une population socialement non homogène. Il

revient donc au chercheur de faire un choix selon l'objectif de la recherche et selon la particularité des données utilisées.

## **1.2. Scolarisation au Niger**

Au Niger, l'éducation formelle est essentiellement dispensée en langue française<sup>1</sup>. Sur ce plan, le pays a beaucoup progressé dans la réalisation des objectifs quantitatifs durant ces dernières années. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire est passé de 41,7 % en 2001-2002 à 79,2 % en 2011-2012 (INS, 2006a et 2012a). Toutefois, le Niger continue à faire partie des pays où les taux de scolarisation sont les plus faibles au monde.

Malgré l'important progrès quantitatif, cette scolarisation ne signifie pas forcément l'acquisition des connaissances de base nécessaires pour s'intégrer au marché du travail. Une étude réalisée en 2011 est parvenue à la conclusion que les abandons et les redoublements dans les écoles primaires demeurent un problème important au sein du système éducatif du Niger (HTSPE Limited, 2012). Bon nombre de ceux qui abandonnent précocement l'école primaire partent avec un maigre bagage, certains sans même savoir lire et écrire.

Pendant longtemps, les programmes d'enseignement du système éducatif sont restés statiques et n'ont pas suivi les mutations du marché, l'ensemble demeurant basé essentiellement sur un enseignement théorique trop abstrait. La même méthode continue encore de guider le contenu de ce qu'il convient d'apprendre aux élèves et aux étudiants. Ceci a conduit à un déphasage des formations par rapport aux besoins du monde du travail.

De plus, certaines études indiquent que le système éducatif souffre de la qualité insuffisante des services éducatifs offerts (HTSPE Limited, 2012). Les objectifs quantitatifs ont été privilégiés au détriment de cette qualité. Le recrutement massif d'enseignants contractuels a contribué à l'atteinte de cette performance quantitative du système scolaire, mais elle s'est également accompagnée d'une détérioration de la qualité, car certains enseignants n'ont pas reçu de formation leur permettant d'enseigner et de transmettre leurs connaissances de façon efficace.

Ainsi, en dépit des progrès réalisés en matière de scolarisation au Niger, des carences considérables demeurent encore, notamment en ce qui concerne la qualité de l'enseignement, l'adéquation des programmes de formation aux besoins réels du marché et le maintien dans le

---

<sup>1</sup> Il faut cependant noter l'existence des écoles franco-arabes où l'enseignement est partagé entre le français et l'arabe.

système de personnes scolarisées jusqu'à l'acquisition des connaissances favorisant leur employabilité.

### **1.3. Problèmes des jeunes sur le marché du travail**

La jeunesse nigérienne est confrontée à de nombreuses difficultés sur le marché du travail. Le problème du chômage et du sous-emploi est la première difficulté à laquelle les jeunes font face lorsqu'ils tentent leur insertion professionnelle. Le déphasage entre les formations et les compétences recherchées sur le marché du travail a contribué à aggraver la situation. Ce phénomène retarde la transition de beaucoup de jeunes vers l'autonomie financière, familiale et résidentielle. Par exemple, en milieu urbain, chez les hommes de 30 à 59 ans, l'âge médian au premier mariage (âge auquel 50 % des individus de cette population sont déjà mariés), est passé de 24,6 ans en 1998 à 27,7 ans en 2012, soit un allongement de plus de 3 ans en l'espace de quatorze années (Attama et collab., 1999; EDSN-MICS, 2012).

Parfois, le manque d'expérience professionnelle constitue également un obstacle pour ces jeunes. Souvent les employeurs exigent un minimum d'expérience pour embaucher, alors que les opportunités de stage sont rares et que le dispositif d'apprentissage pratique est défaillant. Les jeunes se heurtent donc à une logique : « pas d'expérience professionnelle alors pas d'emploi ». Or ils ne peuvent obtenir d'expérience professionnelle sans emploi. Ils sont alors pris dans un cercle difficile à transcender.

Cette situation instaure un climat de concurrence exacerbée entre les jeunes pour l'accès à l'emploi. Ceux qui n'ont pas de réseau de parents, amis et connaissances influents sont parfois contraints de se déclasser afin d'accéder au monde du travail. Le déclassement désigne, pour le jeune, le fait d'accepter d'occuper un emploi qui exige un niveau de formation inférieur à celui possédé (Forgeot et Gautié, 1997). Les difficultés à trouver un emploi correspondant à leur diplôme obligent ainsi certains jeunes à se diriger vers des emplois déclassés par rapport à leur niveau de scolarité.

À ces difficultés s'ajoute la faiblesse de la scolarisation. Un peu à l'image de l'ensemble de la population, la jeunesse se caractérise par une faiblesse des niveaux d'instruction. En 2012, plus du tiers (33,7 %) de la population urbaine de 15 à 34 ans n'est pas scolarisé. Parmi ceux qui sont scolarisés, nombreux sont ceux qui quittent l'école avec des connaissances insuffisantes ne leur permettant pas de s'adapter aux évolutions de l'économie et de la vie.

Le secteur informel occupe une place importante dans l'économie nationale. Dans ce secteur, la précarité guette beaucoup de travailleurs, et les jeunes sont les premiers touchés. À ce titre, la question de la précarité de l'emploi des jeunes constitue depuis un certain nombre d'années un problème de société récurrent, souvent vécu difficilement par les jeunes et leurs familles, et ce, dans la plupart des régions du Niger (Amouzou, 2009).

## **1.4. Contexte économique et social du pays**

### **1.4.1. Croissance économique et pauvreté**

L'économie du Niger est fortement dominée par le secteur agricole, l'exploitation de l'uranium et, depuis 2011, la production pétrolière. Cette économie demeure fragile car elle est largement tributaire du cours des matières premières et des conditions pluviométriques. Le déficit pluviométrique a ainsi provoqué récemment deux crises alimentaires, l'une en 2005 et l'autre en 2010, ce qui a montré à quel point le pays reste vulnérable aux chocs climatiques. Entre 2008 et 2012, le taux de croissance de l'économie a évolué à un rythme annuel estimé à 6,1 %. Le PIB par habitant est passé de 124 600 FCFA en 2000 à 212 500 FCFA en 2012, soit une augmentation de près de 70 % en 12 ans (INS, 2012a).

Cependant, le pays connaît une pauvreté massive. En 1993, 63 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté (Cabinet du premier ministre, 2007). Ce pourcentage a légèrement diminué depuis, mais il était encore de 59,5 % en 2007 (INS, 2008). Le Niger demeure à la traîne, occupant la 186<sup>e</sup> place sur 187 pays en 2011, avec un IDH de 0,266, et même si l'IDH s'est amélioré en 2009-2011 (BAD, 2013).

L'amélioration de la situation macroéconomique n'a pas été suffisante pour créer les conditions d'un développement durable, elle a seulement engendré un recul de la pauvreté. Ce phénomène de pauvreté sévit encore à cause des problèmes d'emploi et à cause de nombreux autres facteurs, notamment le manque d'instruction et le manque d'alphabétisation.

### **1.4.2. Les villes, lieux de mobilité des jeunes**

L'exode rural est l'une des composantes majeures des migrations internes que connaît le pays (Mounkaila, 2009). Le pays n'est pas encore engagé sur la voie d'une industrialisation permettant la création massive d'emplois. Plus de 80 % de la population vit en milieu rural, où l'agriculture demeure la principale activité pratiquée. Mais cette activité, sujette aux caprices de

la pluviométrie, ne garantit pas à la population un revenu stable et sûr. De nombreux jeunes affluent donc vers les villes à la recherche d'une autonomie financière leur permettant de préparer leur vie d'adulte. Selon une étude du CERPOD, en 1993, l'exode rural représentait 44 % des déplacements internes au Niger (CERPOD, 1996).

Les dynamiques des grandes villes, accompagnées de la naissance de nouveaux métiers face au chômage et au sous-emploi qui sévissent particulièrement en milieu rural, ont encouragé cette mobilité. En 2005, le taux de chômage était de 15,2 % en milieu rural, avec un taux de sous-emploi de 86,3 % (INS, 2006b). Les inégalités de développement entre les villes et le milieu rural entretiennent ces déplacements, la recherche d'un emploi et de conditions de vie meilleures motivant la majorité des départs des jeunes.

Les études, l'entrée dans la vie active et le mariage ou la cohabitation constituent les trois facteurs déterminants de la forte mobilité des jeunes, ce qui se traduit généralement par le passage du foyer parental à son propre foyer (David, 2012). La préparation de l'entrée dans la vie adulte est la raison principale de cette forte mobilité vers les villes.

#### **1.4.3. Structure du marché du travail**

Le Niger se caractérise, du point de vue démographique, par l'importance de son niveau de natalité au cours des deux dernières décennies. Le taux brut de natalité<sup>2</sup> a atteint 52,8 ‰ en 1998 (Attama et collab., 1999) et il est estimé à 46,6 ‰ en 2012 (INS, 2012a). L'accroissement moyen de la population (l'un des plus importants du monde) est passé de 3,3 % à 3,9 % par an de 2001 à 2012.

Au recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1988, la population urbaine active de 10 à 75 ans au Niger se chiffrait à 307 497 personnes. Elle est passée à 701 306 personnes au recensement de 2012, soit une augmentation moyenne de 3,4 % par an pendant près d'un quart de siècle. Sur le marché du travail urbain, les hommes sont largement plus présents que les femmes. En 1988, la population urbaine active de 10 à 75 ans était composée de 75,54 % d'hommes et de 24,46 % de femmes. En 2012, les hommes représentaient 71,36 % de cette population, contre 28,64 % pour les femmes. La structure hommes-femmes de la population urbaine active a donc connu un changement entre 1988 et

---

<sup>2</sup> Le taux brut de natalité correspond au nombre annuel moyen de naissances vivantes dans la population totale.

2012. La part des femmes sur le marché du travail urbain a augmenté de 4,18 points, tandis que celle des hommes a diminué d'autant.

En 2012, la population urbaine active de 15 à 64 ans comprend 661 919 individus. Quant aux jeunes et jeunes adultes de 15 à 34 ans vivant en milieu urbain, ils sont 349 088. La population urbaine active de 15 à 64 ans est ainsi composée à 52,74 % de jeunes et de jeunes adultes, ce qui signifie que plus d'un actif sur deux a entre 15 et 34 ans dans cette population.

Le chômage et le sous-emploi constituent des problèmes préoccupants sur le marché de l'emploi. En 2005, selon les résultats de l'enquête QUIBB, 19,4 % de la population urbaine active de 15 ans et plus est touchée par le chômage et 13,7 % des travailleurs sont sous-employés. Le marché urbain de l'emploi connaît une arrivée continue et massive de jeunes des campagnes, ce qui se traduit par une augmentation de la demande d'emplois (INS, 2006a).

### **1.5. Politiques de promotion de l'emploi**

Depuis longtemps, devant les difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi rencontrées par la jeunesse, le pays s'efforce de mettre en place des structures et de mettre en œuvre des politiques et programmes permettant d'encourager l'emploi.

Parmi les mesures récentes, notons la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi (PNE) au cours de la période 2008-2012. La PNE avait pour principal objectif de promouvoir l'économie nationale et de favoriser le progrès social (ANPE, 2009). Pour atteindre cet objectif, le document-cadre de la PNE a défini diverses actions prioritaires qui doivent guider la mise en œuvre de la politique. Il s'agit notamment de la promotion de l'emploi des jeunes, de la promotion de l'accès à l'emploi urbain, de la valorisation des ressources humaines et de la formation professionnelle et du renforcement des bases d'une croissance économique durable (ANPE, 2009).

Au cours de cette même période (2008-2012), le pays a mis en place une stratégie de développement accéléré de réduction de la pauvreté (SDRP) dont le but est d'améliorer les conditions vie des populations et d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Parmi les grandes préoccupations de la stratégie figure la réalisation d'une croissance forte et diversifiée et créatrice d'emplois (Cabinet du premier ministre, 2007). Partageant la même vision que celle ayant présidé aux OMD, la SDRP porte également une attention particulière à la promotion de l'emploi des jeunes.



Toujours dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, le Niger a adopté une politique nationale de protection sociale (PNPS) en 2011. Cette dernière vise à atténuer la vulnérabilité des groupes défavorisés et à aider les populations à faire face aux risques les plus significatifs (Habi, 2011). Elle cherche également à apporter des appuis aux jeunes pour leur insertion sociale en leur garantissant des formations appropriées au marché de l'emploi.

Nombreuses sont donc les politiques et stratégies (sans compter les programmes et projets) initiées pour tenter de résoudre les problèmes de l'emploi et de la pauvreté. En présence de toutes ces mesures, quelle est la situation de l'emploi des jeunes dans les grandes villes?

## CHAPITRE 2 : ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Ce chapitre présente la définition des concepts et la description des données utilisées et des variables de l'étude. Il rappelle également les indicateurs de mesure, offre une analyse des taux de non-réponse et des sources d'erreurs et décrit les limites de l'étude et la méthode d'analyse. Il vise à faciliter l'interprétation et la compréhension des résultats auxquels nous sommes parvenus.

### 2.1. Définition des concepts

Cette section présente la définition des concepts utilisés dans cette étude. Nous nous sommes servis du critère d'âge pour définir les notions de jeune et de jeune adulte.

**Jeune** : Les Nations unies définissent comme « jeune » toute personne âgée de 15 à 24 ans. Cette définition permet de veiller à la cohérence statistique et à la comparabilité entre les régions et entre les pays.

**Jeune adulte** : À des fins statistiques, nous avons défini comme « jeune adulte » toute personne de 25 à 34 ans. Dans cette étude, cela nous permet de comparer les personnes de 25 à 34 ans à celles de 15 à 24 ans. Grâce à cette distinction, nous pouvons décrire les caractéristiques des jeunes et des jeunes adultes par rapport à la scolarité, à l'activité économique, à l'état matrimonial et à d'autres variables, afin de faire ressortir les différences selon le groupe d'âge.

**Population en âge de travailler** : Toutes les personnes âgées de 15 à 64 ans. Le Bureau international du travail (BIT) définit la population en âge de travailler comme les personnes de 15 ans et plus. Certains pays utilisent un seuil d'âge maximum pour définir cette population, mais le BIT n'a pas formulé de recommandation à cet égard (OESAS, 1999). Au Niger, selon les documents, les indicateurs sont basés sur les 15 ans et plus ou sur les 15-64 ans.

**Population active** : Ensemble des personnes en âge de travailler et qui sont en emploi ou au chômage (INS, 2012).

**Emploi** : Activité économique exercée par une personne (INS, 2012).

**Personne en emploi** : Toute personne qui a exercé une activité économique la plupart du temps au cours des six derniers mois précédant le recensement (INS, 2012).

**Chômage** : Situation d'une personne en âge de travailler qui est sans emploi, disponible pour travailler et à la recherche d'un emploi (OESAS, 1999, Nations Unies et BIT, 2010, et INS, 2012).

**Chômeur** : Toute personne en âge de travailler qui est sans emploi, disponible pour travailler et à la recherche d'un emploi (OESAS, 1999, Nations Unies et BIT, 2010, et INS, 2012).

**Population inactive** : Ensemble des personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage (INS, 2012).

## **2.2. Sources de données et variables de l'étude**

### **2.2.1. Sources de données**

Du 10 au 24 décembre 2012, le Niger a réalisé son quatrième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2012). Cette opération a permis de collecter des données sur les caractéristiques démographiques, sociales et économiques de la population et sur certaines caractéristiques de l'habitat. Les données, collectées conformément aux recommandations des Nations unies, concernent 17 138 707 personnes (49,7 % d'hommes et 50,3 % de femmes).

Cette étude exploite les données de ce quatrième recensement pour rendre compte de la situation de l'emploi des jeunes dans les grandes villes du Niger. On s'intéresse particulièrement aux données concernant les personnes de 15 à 34 ans vivant dans ces grandes villes. Au Niger, cette tranche d'âge constitue pour la plupart le moment de la vie au cours duquel on tente son entrée sur le marché du travail en vue de se trouver une place dans la société.

### **2.2.2. Variables de l'étude**

Il s'agit ici de présenter brièvement les variables utilisées dans le cadre de cette étude, en rappelant également pour certaines variables comment les regroupements de modalités ont été effectués, et pour d'autres comment elles ont été créées.

### **2.2.2.1. Variables sur l'activité économique**

Deux variables économiques permettront d'analyser la situation de l'emploi des jeunes dans les grandes villes : la situation vis-à-vis de l'activité et la catégorie socioprofessionnelle. Cette dernière sera présentée au chapitre 4.

La situation vis-à-vis de l'activité concerne les personnes résidentes de 5 ans et plus et permet de les classer selon leur situation par rapport à l'activité économique. Les différentes classes (modalités) définies pour cette variable sont : les personnes « en emploi », les personnes « au chômage », les « femmes au foyer », les « élèves et étudiants », les « chercheurs d'un premier emploi », les « retraités », les « rentiers » et les « autres inactifs ».

Notre étude rassemble ces modalités en trois groupes. Le premier groupe comprend les personnes « en emploi », le deuxième les « chômeurs », soit les personnes « au chômage » et les « chercheurs d'un premier emploi ». Le troisième groupe regroupe les inactifs : « femmes au foyer », « retraités », « rentiers » et « autres inactifs ». Nous traitons à part des personnes encore aux études, c'est-à-dire les « élèves et étudiants ».

### **2.2.2.2. Autres variables utilisées**

Pour caractériser les jeunes des grandes villes, nous avons aussi utilisé d'autres variables. Il s'agit du sexe, de l'âge, du niveau d'instruction, du statut de fréquentation scolaire, du statut d'alphabétisation, de l'état matrimonial et du statut migratoire.

En ce qui concerne le niveau d'instruction, les modalités entrant dans l'analyse sont les grands groupes de niveaux : « aucun niveau », « coranique ou cours d'adulte », « primaire », « secondaire 1 », « secondaire 2 », « supérieur » et « éducation non formelle ». Ces différents groupes sont utilisés comme ils ont été définis dans le questionnaire du recensement, à l'exception du groupe « aucun niveau », auquel a été ajouté le niveau préscolaire.

Pour ce qui est de la variable du statut de fréquentation scolaire, elle a été créée à partir du niveau d'instruction et de la situation vis-à-vis de l'activité. Elle comprend trois modalités : « n'ont jamais fréquenté », « ne fréquentent plus » et « fréquentent encore » l'école.

Les modalités de la variable sur la migration ont été créées à l'aide des variables « lieu de naissance » et « lieu de résidence ». Il s'agit de la migration dite « de durée de vie ». Elle est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence

donnée, ici la date du recensement. Le migrant-durée de vie est une personne qui réside dans une entité administrative autre que celle de sa localité de naissance, sans que l'on tienne compte de la date de la migration. Les modalités définies pour la variable sont : « non migrants (natifs de la ville) », « migrants natifs d'une autre ville », « migrants natifs d'un département » et « migrants nés à l'étranger ».

### 2.3. Analyse des non-réponses

Cette section cherche à évaluer l'ampleur des non-réponses concernant les variables exploitées dans cette étude. Le tableau 2.1 donne les effectifs des personnes concernées, les effectifs de non-réponses et les taux de non-réponse (pourcentage des effectifs de non-réponse rapportés aux effectifs des personnes concernées) pour chaque variable.

**Tableau 2.1 Taux de non-réponse par variable**

Variable	Population concernée	Effectifs de non-réponse	Taux de non-réponse (%)
Sexe	17 138 707	0	0,0
Âge	17 138 707	59 661	0,3
Statut migratoire	17 138 707	0	0,0
Niveau d'instruction	15 053 151	472 415	3,1
Alphabétisation	13 558 561	295 306	2,2
Situation vis-à-vis de l'activité	13 558 561	45 538	0,3
Activité principale	5 582 022	125 934	2,3
Situation d'emploi	5 582 022	257 284	4,6
État matrimonial	10 452 494	271 454	2,6

Source : RGPH 2012

Il apparaît que les taux de non-réponse n'atteignent pas 5 % pour l'ensemble des variables de l'étude. Ceci montre que les omissions pour ces variables ne sont pas significatives, ce qui constitue un signe positif quant à l'exhaustivité.

Il y a cependant quelques variables qui affichent des taux de non-réponse assez remarquables, bien que non significatifs. Il s'agit en premier lieu de la « situation dans l'emploi » (4,6 %), puis du « niveau d'instruction » (3,1 %), de l'« état matrimonial » (2,6 %), de l'« activité principale » (2,3 %) et de la « langue d'alphabétisation » (2,2 %), qui fournissent les taux de non-réponse les plus élevés.

Bien que ces taux demeurent dans une fourchette acceptable (moins de 5 %), ils pourraient entraîner une sous-évaluation des proportions réelles de certains sous-groupes de population

définis en fonction des modalités des variables concernées. Toutefois, il faudra nuancer en rappelant que ces niveaux de non-réponse n'entachent pas la qualité des données, car ils ne dépassent pas les 5 %.

## **2.4. Sources d'erreurs**

Le recensement est une grosse opération, dont l'exécution passe par plusieurs phases qui font appel à de nombreuses ressources humaines. Au niveau international, son importance a été reconnue il y a des centaines d'années. Il faut cependant préciser qu'un recensement n'est jamais parfait, parce que les données du recensement sont entachées d'erreurs dont les causes peuvent être multiples (Nations unies, 2010).

Les questions posées sur l'emploi lors du recensement font usage de notions qui ne sont pas toujours faciles à comprendre. L'incompréhension de ces questions et de leurs concepts amène certains agents à introduire des erreurs au moment de la collecte. Aussi, parfois, la traduction de ces questions du français en langues nationales les coupe de leur sens et biaise les réponses du recensé.

La codification des données économiques nécessite l'utilisation des nomenclatures de professions et de branches d'activités, qui renferment des centaines de codes. La multiplicité des professions et des branches d'activités ainsi que l'absence de maîtrise des nomenclatures font que certains agents codeurs attribuent parfois des codes erronés aux informations recueillies.

La saisie des données constitue également une phase pendant laquelle des erreurs de frappe peuvent se glisser. Le contrôle de cohérence automatique de la saisie permet de limiter ces erreurs. Mais, lorsque ce contrôle n'est pas étendu à un minimum de variables pour rendre rapide la saisie, de nombreuses erreurs passeront inaperçues.

Pendant l'exploitation des données, des recodages et des regroupements de modalités sont effectués pour beaucoup de variables, en particulier celles sur l'activité économique, dans le but de synthétiser l'information. Ces manœuvres informatiques génèrent aussi parfois des erreurs qui ne sont pas toujours évidentes à rattraper.

Dans le cas d'un recensement, les sources d'erreurs sont donc nombreuses et ne peuvent être toutes citées ici. Conscientes de ces faiblesses potentielles inhérentes aux données de

recensement, les Nations unies recommandent une phase de contrôle de cohérence des données afin de minimiser les erreurs et d'améliorer leur qualité (Nations Unies, 2010). Les méthodes de vérification et de correction utilisées visent à garantir un minimum de fiabilité aux données pour que celles-ci reflètent globalement la réalité.

## **2.5. Limites de l'étude et des données**

Le sous-emploi est un problème important, qui touche un grand nombre de jeunes sur le marché du travail. Cette étude peut-elle apprécier l'ampleur de ce phénomène chez les jeunes des grandes villes? Les données économiques issues du recensement de 2012 ne permettent pas d'évaluer véritablement le sous-emploi. Pourtant, la mesure d'un tel phénomène aurait permis de montrer assez facilement la précarité qui mine la jeunesse dans les grandes villes. Il faut toutefois reconnaître que la collecte des données économiques exige de nombreuses questions, qu'un recensement ne peut comporter compte tenu de l'objectif qui lui est assigné. L'incapacité à éclairer ce phénomène constitue donc une limite à la fois aux données et à l'étude.

En revanche, les données économiques du recensement permettent de mesurer le chômage de la population, qui est également un indicateur des difficultés d'insertion professionnelle. Cependant, certains des concepts utilisés pour collecter les données du recensement diffèrent de ceux utilisés dans les enquêtes sur l'emploi. Il s'agit notamment de la période de référence, qui est d'une longue durée pour le recensement et souvent de courte durée pour les enquêtes spécifiques. Ce facteur a une grande influence sur les indicateurs.

Le taux de chômage calculé à partir des données du recensement n'a jamais été une référence pour mesurer le niveau de chômage. En effet, ce taux est très faible par rapport à celui fourni par les enquêtes. Cette faiblesse est due à la durée longue de la période de référence. Depuis trois décennies, le même concept continue à être utilisé et donne, chaque fois, un taux de chômage dont on ne se sert pas. Est-il dans ce cas vraiment nécessaire d'utiliser un concept dont les résultats ne sont ni exploités ni utilisés, et qui sont peu comparables avec d'autres sources de données nationales ou internationales?

Concernant les professions (emplois) et les branches d'activité, le recensement est suffisamment exhaustif pour permettre d'avoir un maximum d'information sur les types de profession et d'activité. Mais la transcription de cette information pendant les phases de codification et de saisie génère des erreurs et des incohérences qui dénaturent cette information au point qu'on se demande parfois s'il est pertinent de l'exploiter. Ne serait-il pas plus

intéressant de définir au départ de grands groupes de professions et de grandes branches d'activité que les agents recenseurs utiliseraient pour classer les personnes en emploi et pour situer leur domaine d'activité? Ou bien est-il plus judicieux d'abandonner la collecte de certaines informations économiques pour le recensement pour laisser cette tâche aux enquêtes sur l'emploi?

## **2.6. Méthodes d'analyse**

Notre étude analyse la situation de l'emploi des jeunes dans les grandes villes du Niger en utilisant une approche descriptive des caractéristiques de ces jeunes et de leur situation sur le marché du travail. Elle vise également à apporter quelques éléments de réponses permettant de compléter les résultats et de comprendre la situation des jeunes.



## CHAPITRE 3 : CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DES JEUNES

Ce chapitre présente les caractéristiques socioéconomiques des jeunes et des jeunes adultes dans les grandes villes du pays. Il montre les évolutions de la situation vis-à-vis de l'activité ainsi que les taux d'activité des jeunes au cours des trois dernières décennies. Il expose également leurs caractéristiques par rapport à l'instruction, à l'alphabétisation, à la migration, à la nuptialité et à l'emploi.

### 3.1. Activité des jeunes et des jeunes adultes aux recensements

Cette section montre les changements qui sont intervenus dans la structure de la situation vis-à-vis de l'activité chez l'ensemble des personnes de 15 à 34 ans entre les deux derniers recensements (INS, 2005, INS, 2010 et 2012). Elle montre également les évolutions de leurs taux d'activité au cours des dernières décennies.

#### 3.1.1. Situation des jeunes et des jeunes adultes vis-à-vis de l'activité aux recensements de 2001 et 2012

Au cours de la période intercensitaire, la structure de la population jeune a subi des mutations : entre 2001 et 2012, on constate une nette augmentation de la part des élèves et étudiants dans cette population.

**Tableau 3.1 Répartition (%) des jeunes et des jeunes adultes par sexe et par situation vis-à-vis de l'activité, en fonction du groupe d'âge, 2001 et 2012 (ensemble du Niger)**

Sexe	Situation vis-à-vis de l'activité	RGPH 2001			RGPH 2012		
		15-24 ans	25-34 ans	15-34 ans	15-24 ans	25-34 ans	15-34 ans
Masculin	Actifs	76,01	92,94	83,01	65,86	92,14	76,29
	Inactifs	14,18	6,20	10,88	13,76	6,07	10,71
	Élèves/étudiants	9,81	0,86	6,11	20,37	1,79	13,00
	Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>925 788</b>	<b>651 906</b>	<b>1 577 694</b>	<b>1 434 826</b>	<b>944 484</b>	<b>2 379 310</b>
Féminin	Actifs	34,75	41,73	37,59	31,27	37,80	34,00
	Inactifs	59,97	57,99	59,16	56,92	61,30	58,75
	Élèves/étudiants	5,29	0,28	3,25	11,81	0,90	7,25
	Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>1 072 376</b>	<b>734 724</b>	<b>1 807 100</b>	<b>1 532 050</b>	<b>1 100 488</b>	<b>2 632 538</b>

Source : RGPH 2001 et 2012

En 2001, 9,81 % des jeunes hommes de 15 à 24 ans étaient élèves ou étudiants et, en 2012, 20,37 % l'étaient. Par effet « mécanique », la proportion d'actifs chez les jeunes hommes (15 à 24 ans) a donc connu une baisse, passant de 76,01 % à 65,86 %.

Chez les jeunes hommes adultes (25 à 34 ans), des changements semblables sont intervenus au cours de la période, mais ils ont été de moindre ampleur.

Chez les jeunes femmes (15 à 24 ans), la scolarisation a progressé également, le pourcentage d'élèves et étudiantes ayant été multiplié par deux au cours de la décennie. En 2001, seulement 5,29 % des jeunes femmes étaient élèves ou étudiantes, alors qu'en 2012 elles étaient 11,81 %. À l'inverse, les proportions d'actives et d'inactives ont connu une baisse, passant de 34,75 % à 31,27 % pour les actives et de 59,97 % à 56,92 % pour les inactives entre 2001 et 2012.

Chez les jeunes femmes adultes (25 à 34 ans), l'inactivité a significativement progressé. La proportion d'inactives a grimpé de 3,31 points (passant de 57,99 % à 61,30 %) entre 2001 et 2012. Dans le même temps, le pourcentage d'actives parmi les jeunes femmes adultes est passé de 41,73 % à 37,80 %, ce qui marque un recul global de l'activité.

Les efforts consentis en matière d'éducation au cours des dernières années ont eu comme conséquence l'allongement de la scolarité des jeunes et des jeunes adultes sur l'ensemble du territoire. C'est ce qui explique la baisse de la proportion d'actifs et l'augmentation du pourcentage d'élèves et d'étudiants parmi les jeunes et les jeunes adultes, car ils sont nombreux à être scolarisés et à continuer leurs études. L'école permet donc de retenir de plus en plus longtemps beaucoup de jeunes et, durant leur scolarité, ils ne sont pas disponibles pour travailler.

### **3.1.2. Taux d'activité des jeunes et des jeunes adultes aux recensements de 1988, 2001 et 2012**

Les recensements de 1988, 2001 et 2012 fournissent des données sur l'évolution de la participation des jeunes et des jeunes adultes à la vie active (BCR, 1992; INS, 2005 et 2010). Leur taux d'activité (pourcentage de travailleurs et de chômeurs), qui était de 90,15 % en 1988, est passé à 83,01 % en 2001 et est descendu à 76,29 % en 2012 (tableau 3.2). Ainsi, la participation de cette tranche d'âge de la population à l'activité économique a baissé de 13,86 points en l'espace d'un peu plus de deux décennies. Cette baisse d'activité a été plus forte chez

les jeunes hommes (15 à 24 ans) que chez les jeunes hommes adultes (25 à 34 ans), de 19,14 points chez les premiers contre 4,41 points chez les seconds.

**Tableau 3.2 Évolution du taux d'activité (%) des jeunes et des jeunes adultes, par sexe et en fonction du groupe d'âge, 1988, 2001 et 2012 (ensemble du Niger)**

Sexe	RGPH 1988			RGPH 2001			RGPH 2012		
	15-24 ans	25-34 ans	15-34 ans	15-24 ans	25-34 ans	15-34 ans	15-24 ans	25-34 ans	15-34 ans
Masculin	85,00	96,55	90,15	76,01	92,94	83,01	65,86	92,14	76,29
Féminin	19,19	44,92	26,19	34,75	41,73	37,59	31,27	37,80	34,00
<b>Ensemble</b>	<b>48,44</b>	<b>77,58</b>	<b>58,97</b>	<b>53,87</b>	<b>65,80</b>	<b>58,76</b>	<b>48,00</b>	<b>62,89</b>	<b>54,08</b>

Source : RGPH 1988, 2001 et 2012

La situation est très différente chez les femmes, leur taux d'activité ayant évolué plutôt en dents de scie durant la période 1988-2012. Dans un premier temps, chez les jeunes femmes (15 à 24 ans), le taux a grimpé de 19,19 % à 34,75 % (entre 1988 et 2001), mais il est ensuite redescendu à 31,27 % en 2012.

Chez les jeunes femmes adultes (25 à 34 ans), la participation à l'activité économique a décliné durant toute la période. Leur taux d'activité est passé de 44,92 % à 41,73 % entre 1988 et 2001, puis est tombé à 37,80 % en 2012, soit une perte de 7,12 points en 24 ans.

D'une part, de 1988 à 2001, le Niger a traversé une crise économique qui a été particulièrement alimentée par le programme d'ajustement structurel et les multiples instabilités politiques. La crise a fragilisé les revenus des ménages, mais elle a aussi favorisé l'arrivée des jeunes femmes et des jeunes femmes adultes sur le marché du travail : alors qu'elles étaient dans leur majorité jusque là inactives, elles ont commencé à être actives pour tenter de maintenir le niveau de vie de leur ménage détérioré par la crise. Ceci explique l'augmentation de leur taux d'activité entre 1988 et 2001.

D'autre part, entre 2001 et 2012, la politique de scolarisation a eu des conséquences considérables sur l'augmentation du nombre d'élèves et d'étudiantes, ce qui a entraîné une diminution de la part des actives parmi les femmes de 15 à 34 ans. Ceci serait à l'origine la baisse légère du taux d'activité des jeunes femmes et des jeunes femmes adultes entre 2001 et 2012, même s'il faut noter que leur nombre a continué de croître sur le marché du travail.

### **3.2. Présentation des grandes villes**

Au Niger, le processus de décentralisation a conduit, en 2002, à la création des communautés urbaines de Niamey, Zinder, Maradi et Tahoua. Ces quatre communautés urbaines forment les grandes agglomérations du Niger et ont le statut de villes selon la loi. Ce sont ces villes que nous étudions dans ce rapport.

Capitale nationale, la ville de Niamey constitue le principal pôle commercial et administratif et elle abrite la plupart des industries du pays. Elle est la ville la plus peuplée, comptant, en 2012, 1 026 848 habitants (49,78 % d'hommes et 50,22 % de femmes).

Avec une population de 322 935 de personnes (50,38 % d'hommes et 49,62 % de femmes) en 2012, Zinder représente la deuxième plus grande ville du pays. Elle constitue également un important centre commercial et abrite, depuis 2011, la première raffinerie du Niger.

Capitale économique, la ville de Maradi est le plus grand pôle économique du pays. Elle doit son essor à sa position stratégique sur la route principale qui relie les plus grandes villes du pays, Niamey et Zinder. D'après le recensement de 2012, elle compte 267 249 personnes (51,28 % d'hommes et 48,72 % de femmes).

La quatrième grande ville du pays est Tahoua, avec une population de 149 498 personnes (49,56 d'hommes et 51,44 % de femmes). Elle constitue un point de passage sur l'axe qui relie les villes de l'est et du sud-est aux villes du nord, position qui lui a permis de devenir un centre économique important à l'échelle du pays.

Ces quatre grandes villes forment les principaux poumons économiques du Niger et disposent d'un environnement économique et d'infrastructures plus développés que dans le reste du pays. Dans un tel environnement, l'argent a tendance à régir les relations humaines et à devenir le premier critère de reconnaissance sociale, et l'insertion professionnelle le seul moyen pour trouver une place dans la société. Or ces villes constituent également un lieu de brassage, de migrations et d'échanges. Compte tenu de tous ces aspects, elles nous paraissent comme un lieu particulièrement adapté pour analyser l'emploi des jeunes.

### **3.3. Jeunes et niveau d'instruction dans les grandes villes**

Dans les grandes villes, les jeunes (15 à 24 ans) et les jeunes adultes (25 à 34 ans) sont particulièrement touchés par le manque d'emplois et ils sont de plus en plus nombreux à arriver

sur le marché du travail. Cette étude s'intéresse à la population des 15 à 34 ans car nous avons vu que c'est au cours de cette période de leur vie que la plupart des Nigériens cherchent à s'insérer professionnellement afin de préparer leur vie d'adulte. Les jeunes et les jeunes adultes vivent-ils les mêmes réalités sur le marché du travail? Ont-ils des parcours scolaires semblables? Ce sont ces questions qui ont motivé le choix de la comparaison des 15 à 24 ans et des 25 à 34 ans comme populations de l'étude. Dans cette section, on traite plus spécifiquement de l'instruction de ces jeunes et des jeunes adultes demeurant dans les grandes villes nigériennes.

### 3.3.1. Jeunes et fréquentation scolaire

Au Niger, une part importante de la population des jeunes et des jeunes adultes n'a pas eu la chance d'aller à l'école.

En 2012, dans les grandes villes, 23,58 % des jeunes hommes de 15 à 24 ans n'ont jamais fréquenté l'école, contre 26,78 % qui ont été scolarisés et qui ont soit terminé leur cycle soit arrêté leurs études. À la date du recensement, 45,89 % des jeunes hommes sont encore scolarisés et poursuivent leurs études.

Chez les jeunes femmes de 15 à 24 ans, la situation est légèrement différente : en 2012, 31,13 % n'ont jamais été scolarisées, celles ayant arrêté l'école formant 26,58 % et près de deux sur cinq poursuivant encore leur scolarité (39 %).

**Tableau 3.3 Répartition (%) des jeunes et des jeunes adultes des grandes villes par sexe et par statut de fréquentation scolaire, en fonction du groupe d'âge, 2012**

Sexe	Fréquentation de l'école	15-24 ans	25-34 ans	15-34 ans
Masculin	N'ont jamais fréquenté	23,58	35,71	28,41
	Ne fréquentent plus	26,78	48,86	35,57
	Fréquentent encore	45,89	9,77	31,50
	Non définie	3,75	5,66	4,51
	Ensemble	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>180 292</b>	<b>119 306</b>	<b>299 598</b>
Féminin	N'ont jamais fréquenté	31,13	48,37	38,32
	Ne fréquentent plus	26,58	41,51	32,81
	Fréquentent encore	39,00	5,82	25,16
	Non définie	3,29	4,29	3,71
	Ensemble	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>177 823</b>	<b>127 251</b>	<b>305 074</b>

Source : RGPH 2012

Plus du tiers des jeunes hommes adultes (25 à 34 ans) n'ont jamais été scolarisés (35,71 %) et près de la moitié (48,86 %) ont fréquenté l'école. À ces âges, dans cette population, peu de personnes poursuivent encore leurs études (9,77 %).

Le manque d'instruction est plus important chez les jeunes femmes adultes (25 à 34 ans), près de la moitié (48,37 %) d'entre elles n'ayant jamais fréquenté l'école. Dans cette population, 41,51 % ont fréquenté l'école et ont arrêté ou terminé leurs études et seulement 5,82 % sont toujours scolarisées.

Ces résultats démontrent que, dans les grandes villes du pays, malgré la scolarisation croissante, de nombreux jeunes, hommes et femmes, n'ont pas eu l'opportunité de fréquenter l'école. Cette réalité réduit les possibilités d'emploi susceptibles de leur être offertes.

La distinction entre ceux qui « ne vont plus aux études » et ceux qui « vont encore à l'école ou aux études » à un sens par rapport au marché du travail. En effet, les premiers, ceux qui ne sont plus scolarisés, sont disponibles pour occuper un emploi alors que les autres ne sont pas disponibles. Pour ceux qui sont allés à l'école plus longtemps, cette distinction est importante dans la mesure où elle ouvre la possibilité d'être ou non sur le marché de l'emploi : on considère qu'on ne peut pas être en même temps aux études et sur le marché de l'emploi, mais se pose éventuellement la question de poursuivre des études supérieures faute d'emploi.

### **3.3.2. Niveau d'instruction des jeunes de 15 à 34 ans non scolarisés ou ayant arrêté leurs études**

Le marché du travail tire sa main-d'œuvre de la population des actifs et des inactifs (et exclut les personnes scolarisées) en âge de travailler. Les jeunes et jeunes adultes de 15 à 34 ans non scolarisés ou ayant arrêté leurs études représentent donc une part importante de cette population. Bon nombre de ces jeunes se retrouvent potentiellement sur le marché du travail.

Il faut préciser que, parmi ceux qui ont arrêté leurs études, on retrouve ceux qui ont arrêté à l'obtention d'un diplôme et ceux qui ont arrêté ou abandonné avant l'obtention d'un diplôme. Les données du recensement de 2012 ne permettent cependant pas de faire la distinction entre ces deux types de population.

L'analyse de la structure, selon le niveau d'instruction, de la population de 15 à 34 ans non scolarisée ou ayant arrêté ses études fait apparaître des disparités entre les sexes (tableau 3.4).

En 2012, parmi les jeunes hommes (15 à 24 ans) non scolarisés ou ayant arrêté leurs études, 23,67 % n'ont atteint aucun niveau d'instruction et 18,46 % ont une instruction coranique ou de cours d'adultes, ce qui fait que plus de deux sur cinq (42,13 %) parmi eux n'ont pas suivi de scolarisation formelle. Toujours parmi les jeunes hommes de 15 à 24 ans, 32,35 % ont été scolarisés et ont arrêté leurs études au primaire et 15,60 % au secondaire 1. Ceux qui ont atteint le secondaire 2 constituent seulement 3,00 % de cette population, et ceux ayant atteint le niveau supérieur 0,79 %. Au total, la plupart des hommes scolarisés de ce groupe d'âge ont un niveau inférieur au secondaire 2.

**Tableau 3.4 Répartition (%) des jeunes des grandes villes non scolarisés ou ayant arrêté leurs études par sexe et par niveau d'instruction, en fonction du groupe d'âge, 2012**

Sexe	Niveau d'instruction	15-24 ans	25-34 ans	15-34 ans
Masculin	Aucun	23,67	19,64	21,51
	Coranique/cours d'adultes*	18,46	19,97	19,27
	Primaire	32,35	23,03	27,36
	Secondaire 1	15,60	18,28	17,03
	Secondaire 2	3,00	5,81	4,51
	Supérieur	0,79	7,13	4,19
	Éducation non formelle	3,05	4,47	3,81
	Non défini	3,08	1,67	2,33
	Ensemble	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>92 977</b>	<b>107 176</b>	<b>200 153</b>
Féminin	Aucun	30,64	29,63	30,1
	Coranique/cours d'adultes*	19,92	21,83	20,94
	Primaire	27,67	20,28	23,75
	Secondaire 1	14,00	15,18	14,62
	Secondaire 2	2,17	4,41	3,36
	Supérieur	0,68	4,17	2,53
	Éducation non formelle	2,29	2,75	2,53
	Non défini	2,63	1,75	2,16
	Ensemble	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>105 780</b>	<b>119 584</b>	<b>225 364</b>

\*Au Niger, les cours d'adultes sont des cours d'alphabétisation dispensés aux adultes dans les centres d'alphabétisation en vue de leur apprendre à lire et à écrire dans une langue donnée.

Source : RGPH 2012

Parmi les jeunes femmes (15 à 24 ans) non scolarisées ou ayant arrêté leurs études, 30,64 % n'ont atteint aucun niveau d'instruction et 19,92 % ont une instruction de type coranique ou de cours d'adultes, ce qui fait qu'une jeune femme sur deux (50,56 %) n'a pas suivi d'éducation formelle. On constate que 27,67 % des jeunes femmes ont un niveau primaire et 14,00 % un niveau secondaire 1, une minorité seulement ayant atteint le secondaire 2 (2,17 %) ou le supérieur (0,68 %). Les jeunes femmes scolarisées de niveaux primaire ou secondaire 1 constituent 41,67 % du groupe.

La population des jeunes hommes adultes (25 à 34 ans) non scolarisés ou ayant arrêté leurs études est constituée, quant à elle, de 19,64 % de personnes sans aucun niveau d'instruction et de 19,97 % ayant reçu une éducation coranique ou suivi un cours d'adultes, ce qui fait donc que près de deux jeunes hommes sur cinq (39,61 %) n'ont pas été scolarisés dans l'enseignement formel. Dans cette population, 23,03 % ont été scolarisés et ont atteint le niveau primaire et 18,28 % le niveau secondaire 1, ceux ayant atteint le secondaire 2 formant seulement 5,81 % de cette population, et le niveau supérieur 7,13 %.

Les jeunes femmes adultes (25 à 34 ans) qui ne suivent pas ou plus d'études sont plus nombreuses que les jeunes hommes à ne pas avoir reçu d'éducation formelle : 29,63 % n'ont reçu aucune instruction et 21,83 % ont seulement une éducation coranique ou suivi un cours d'adultes. C'est donc plus de la moitié de cette population qui n'a pas suivi de scolarisation formelle (51,46 %). Par ailleurs, 20,28 % ont atteint le niveau primaire et 15,18 % le niveau secondaire 1, et au-delà seulement 4,41 % ont atteint le niveau secondaire 2 et 4,17 % le niveau supérieur.

Ces résultats montrent que, dans les grandes villes, les proportions de scolarisés sont plus élevées chez les hommes que chez les femmes. Une moindre instruction est non seulement répandue chez les jeunes (15 à 24 ans), mais également chez les jeunes adultes (25 à 34 ans), ce phénomène étant bien plus marqué chez les femmes.

Malgré les efforts engagés en faveur de l'éducation, de nombreux jeunes et jeunes adultes abordent donc le marché du travail avec un grand désavantage, celui du manque d'instruction ou d'une instruction insuffisante, étant donné que la plupart de ceux qui ont été scolarisés ont atteint des niveaux d'instruction très faibles. **3.3.3. Niveau d'instruction des jeunes de 15 à 34 ans encore scolarisés**

En 2012, les jeunes (15 à 24 ans) et jeunes adultes (25 à 34 ans) encore en cours de scolarité n'étaient pas disponibles pour travailler, mais beaucoup parmi eux vont constituer une bonne partie de la main-d'œuvre future.

Les proportions, visibles dans le tableau 3.5, de jeunes hommes et de jeunes femmes (15 à 24 ans) en cours de scolarité et encore au primaire et celles de jeunes hommes adultes et de jeunes femmes adultes (25 à 34 ans) encore au secondaire 1 et au secondaire 2 conduisent à s'interroger sur la fiabilité des déclarations. Certains cas pourraient être justifiés, en partie, par la scolarité tardive de certains élèves ou par un retour aux études. Mais on peut aussi émettre



l'hypothèse soit d'une mauvaise déclaration de l'âge (surestimation) de l'élève, soit d'une erreur de son niveau d'instruction (sous-estimation), les deux se conjuguant pour contribuer à augmenter le nombre de jeunes au primaire et de jeunes adultes au secondaire 1 et au secondaire 2.

**Tableau 3.5 Répartition (%) des jeunes des grandes villes de 15 à 34 ans encore aux études par sexe et par niveau d'instruction, en fonction du groupe d'âge, 2012**

Sexe	Niveau d'instruction	15-24 ans	25-34 ans	15-34 ans
Masculin	Coranique/cours d'adultes*	3,98	2,24	3,77
	Primaire	12,7	0	11,15
	Secondaire 1	54,97	5,56	48,94
	Secondaire 2	20,81	23,78	21,17
	Supérieur	6,27	66,76	13,65
	Éducation non formelle	1,27	1,56	1,31
	Non défini	0	0,11	0,01
	Ensemble	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>87 315</b>	<b>12 130</b>	<b>99 445</b>
Féminin	Coranique/cours d'adultes*	2,71	1,77	2,62
	Primaire	14,03	0	12,68
	Secondaire 1	61,47	10,42	56,56
	Secondaire 2	16,43	29,76	17,71
	Supérieur	4,34	56,41	9,35
	Éducation non formelle	1,02	1,41	1,06
	Non défini	0	0,22	0,02
	Ensemble	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>72 043</b>	<b>7667</b>	<b>79 710</b>

\*Au Niger, les cours d'adultes sont des cours d'alphabétisation dispensés aux adultes dans les centres d'alphabétisation en vue de leur apprendre à lire et à écrire dans une langue donnée.

Source : RGPH 2012

Dans les grandes villes, en 2012, 54,97 % des élèves et étudiants de 15 à 24 ans de sexe masculin sont au secondaire 1, contre 61,47 % des jeunes femmes du même âge. Mais la situation est inversée au secondaire 2 et au supérieur, où les hommes sont plus nombreux en proportion : parmi les élèves et étudiants de 15 à 24 ans de sexe masculin, 20,81 % sont au secondaire 2 et 6,27 % au supérieur. Chez les femmes des mêmes âges, la proportion d'élèves et étudiantes fréquentant le secondaire 2 est de 16,43 %, et le supérieur de 4,34 %. Ainsi, les proportions d'élèves et étudiants en cours de scolarité sont plus importantes aux niveaux relativement élevés chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes.

À un âge plus avancé, certains ont déclaré être encore au secondaire 1 (soit au moins 10 ans de retard par rapport à une scolarité « normale ») ou au secondaire 2 (au moins 7 ans de

retard). De plus, parmi les élèves et étudiants en cours de scolarité de 25 à 34 ans, la proportion de ceux au secondaire 1 est près de deux fois plus importante chez les femmes (10,42 %) que chez les hommes (5,56 %). La proportion de ceux au secondaire 2 chez femmes (29,76 %) dépasse de 5,98 points celle qu'on retrouve chez les hommes (23,78 %). En revanche, la part des élèves et étudiants au supérieur reste plus importante chez les jeunes hommes adultes (66,76 %) que chez les jeunes femmes adultes (56,41 %).

Les proportions d'élèves et d'étudiants qui sont encore au primaire et au secondaire 1 sont élevées parmi les jeunes scolarisés, plus particulièrement chez les femmes, ce qui est le cas aussi pour le secondaire 2 chez les 25 à 34 ans. Ces proportions relativement importantes laissent percevoir d'importants retards scolaires. Les hommes sont un peu plus nombreux à suivre des études supérieures, mais la proportion de femmes est loin d'être négligeable.

Certaines disparités entre les sexes dans cette population peuvent être expliquées par les événements relevant du parcours social des individus. En général, au Niger, les femmes se marient plus tôt que les hommes et, très souvent, le mariage précipite l'arrêt de la scolarité féminine. Dans les grandes villes, cette réalité est encore plus exacerbée du fait des moyens financiers que le mariage exige de la part des hommes. Tout ceci contribue beaucoup à la faiblesse des proportions de jeunes femmes par rapport à celles des jeunes hommes dans les niveaux scolaires avancés (secondaire 2 et supérieur). Dans le futur, va accéder au marché du travail une population assez diversifiée en matière de niveaux d'instruction : une minorité très instruite et une majorité à la scolarité plus chaotique.

### **3.4. Jeunes et migration dans les grandes villes**

Cette section présente la migration des jeunes et des jeunes adultes, notamment la migration dite « de durée de vie », qui consiste comme nous l'avons vu les personnes qui ont quitté leur localité de naissance pour s'installer dans les grandes villes du pays.

#### **3.4.1. Migration des jeunes non scolarisés ou ayant arrêté leurs études**

Le tableau 3.6 révèle que, dans les grandes villes, près du tiers des jeunes et des jeunes adultes non scolarisés ou ayant arrêté leurs études ne vivent pas dans leur localité de naissance, soit parce qu'ils sont nés dans une autre ville que celle dans laquelle ils résident, soit parce qu'ils sont nés dans un département ou dans un pays étranger. La majorité de cette population migrante provient des différents départements du pays.

**Tableau 3.6 Répartition (%) des jeunes des grandes villes de 15 à 34 ans non scolarisés ou ayant arrêté les études par sexe et statut migratoire, en fonction du groupe d'âge, 2012**

Sexe	Statut migratoire	15-24 ans	25-34 ans	15-34 ans
Masculin	Non migrant (natif de la ville)	72,81	63,29	67,71
	Migrant natif d'une autre ville	3,07	5,05	4,13
	Migrant natif d'un département	20,01	26,32	23,39
	Migrant né à l'étranger	3,09	4,47	3,83
	Non défini	1,02	0,88	0,95
	Ensemble	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>92 977</b>	<b>107 176</b>	<b>200 153</b>
Féminin	Non migrant (natif de la ville)	70,83	62,68	66,51
	Migrant natif d'une autre ville	2,92	4,68	3,85
	Migrant natif d'un département	21,19	27,01	24,28
	Migrant né à l'étranger	4,13	4,82	4,50
	Non défini	0,93	0,81	0,87
	Ensemble	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>105 780</b>	<b>119 584</b>	<b>225 364</b>

Source : RGPH 2012

Parmi les jeunes (15 à 24 ans) non scolarisés ou ayant arrêté leurs études, 20,01 % sont des migrants natifs des départements chez les hommes et 21,19 % chez les femmes, soit un jeune sur cinq provenant d'un département. Parmi les jeunes adultes (25 à 34 ans), ces proportions sont encore plus importantes : 26,32 % sont des migrants natifs des départements chez les hommes et 27,01 % chez les femmes. Cela laisse subodorer que de nombreuses migrations ont lieu après 25 ans.

Il apparaît que les grandes villes ont une attraction sur les départements. L'affluence des jeunes non scolarisés ou ayant arrêté leurs études vers les grandes villes pourrait s'expliquer par la recherche d'un emploi ou par le regroupement familial à la suite de l'affectation d'un membre du ménage (souvent les parents). En effet, pour de nombreux jeunes et jeunes adultes qui ne sont plus scolarisés, les villes sont une source d'opportunités économiques et d'épanouissement social. Elles sont, de ce fait, un espace de mobilité sociale où beaucoup de jeunes viennent tenter leur chance en vue de se construire une vie meilleure.

### 3.4.2. Migration des jeunes encore aux études

Le tableau 3.7 sur les jeunes et jeunes adultes des grandes villes en cours de scolarité présente les proportions de personnes qui continuent leurs études en fonction de leur statut par rapport à la migration « durée de vie ».

**Tableau 3.7 Répartition (%) des jeunes des grandes villes encore aux études par sexe et statut migratoire, en fonction du groupe d'âge, 2012**

Sexe	Statut migratoire	15-24 ans	25-34 ans	15-34 ans
Masculin	Non migrant (natif de la ville)	70,63	48,59	67,94
	Migrant natif d'une autre ville	5,36	11,61	6,12
	Migrant natif d'un département	20,79	33,04	22,29
	Migrant né à l'étranger	2,50	5,58	2,88
	Non défini	0,71	1,18	0,77
	Ensemble	100,00	100,00	100,00
Féminin	Effectifs	<b>87 315</b>	<b>12 130</b>	<b>99 445</b>
	Non migrant (natif de la ville)	75,88	61,01	74,45
	Migrant natif d'une autre ville	5,10	9,12	5,49
	Migrant natif d'un département	16,16	24,25	16,94
	Migrant né à l'étranger	2,19	4,63	2,42
	Non défini	0,67	0,99	0,70
	Ensemble	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>72 043</b>	<b>7667</b>	<b>79 710</b>

Source : RGPH 2012

Parmi les jeunes hommes des grandes villes de 15 à 24 ans en cours de scolarité, 70,63 % sont natifs de la ville dans laquelle ils résident, 20,79 % sont natifs d'un département, 5,36 % natifs d'une autre ville et 2,5 % sont nés à l'étranger. Chez les jeunes femmes de 15 à 24 ans en cours de scolarité, la proportion de natives de leur ville de résidence est de 75,88 %. Celles qui ont migré représentent moins du quart de la population : 5,1 % sont natives d'une autre ville, 16,16 % natives d'un département et 2,19 % nées hors du Niger. La proportion de jeunes venant des départements est plus importante chez les hommes que chez les femmes.

Chez les hommes de 25 à 34 ans en cours de scolarité, seulement 48,59 % sont natifs de la ville où ils résident. La plupart de ces jeunes poursuivent des études supérieures, et c'est dans les grandes villes du pays, principalement dans la capitale, que l'on trouve des établissements offrant un enseignement supérieur. Dans cette population, on compte 11,61 % de jeunes nés dans une autre ville, 33,04 % de jeunes venus d'un département et 5,58 % de jeunes nés hors du pays. Parmi les femmes de 25 à 34 ans en cours de scolarité, la proportion de natives de la ville est plus importante (61,01 %) que chez les hommes. Les migrantes natives d'une autre ville forment 9,12 % de cette population, les natives d'un département 24,25 % et celles nées à l'étranger 4,63 %.

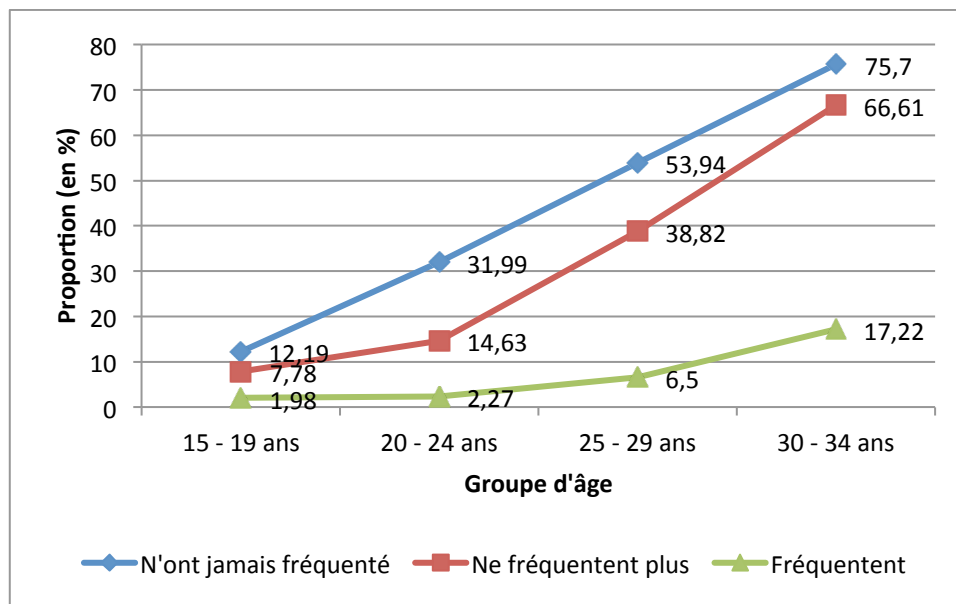
Au sein de la population des jeunes et des jeunes adultes en cours de scolarité, les hommes ont davantage migré que les femmes. Ces déplacements seraient principalement dus à la poursuite des études pour certains et au regroupement familial pour les autres, à la suite d'une affectation du chef de ménage dans le cadre de son travail.

### 3.5. Jeunes et nuptialité dans les grandes villes

#### 3.5.1. Nuptialité des jeunes hommes de 15 à 34 ans

On constate que les différences de proportion d'hommes mariés appartenant aux trois catégories de statut de fréquentation scolaire augmentent en fonction de l'âge. Ainsi, à âge égal, la proportion de mariés est plus importante chez les jeunes hommes et les jeunes hommes adultes qui n'ont jamais fréquenté l'école et chez ceux qui ont arrêté les études. C'est parmi ceux qui étudient encore que les proportions de mariés sont les plus faibles (graphique 3.1).

**Graphique 3.1 Proportion (%) de jeunes hommes mariés, selon leur statut de fréquentation scolaire, en fonction du groupe d'âge, 2012**



Source : RGPH 2012

Parmi les jeunes hommes de 15 à 19 ans, la proportion de mariés est six fois plus importante chez les non scolarisés (12,19 %) et trois fois plus importante chez ceux qui ont arrêté les études (7,78 %) que chez ceux qui fréquentent encore l'école (1,98 %).

Dans la tranche d'âge des 20 à 24 ans, les écarts se creusent davantage, car la proportion des mariés est quatorze fois plus élevée chez les non scolarisés (31,99 %) et six fois plus élevée chez ceux qui ont arrêté les études (14,63 %) que chez ceux qui poursuivent encore leurs études (2,27 %).

Mais, à partir de 25 à 29 ans, les différences commencent à s'estomper. Dans ce groupe d'âge, le pourcentage d'hommes mariés parmi les non scolarisés (53,94 %) est huit fois plus important et parmi ceux qui ont arrêté les études (38,82 %) six fois plus important que celui qu'on retrouve parmi ceux qui vont toujours l'école (6,5 %).

Dans la tranche d'âge de 30 à 34 ans, la proportion de mariés est quatre fois plus élevée chez les non scolarisés (75,70 %) et trois fois plus chez ceux qui ont arrêté les études (66,61 %) que chez les hommes en cours de scolarité (17,22 %).

Ces résultats montrent que ceux qui n'ont jamais été scolarisés ont tendance à se marier plus tôt que ceux qui ont été scolarisés et ont arrêté leurs études ou que ceux qui étudient encore. Du fait de leur scolarité, ces jeunes hommes ne sont pas disponibles pour travailler, car la poursuite de leurs études ne leur permet pas d'exercer une activité économique, et l'absence d'autonomie financière les empêche de fonder leur propre foyer et de le prendre en charge.

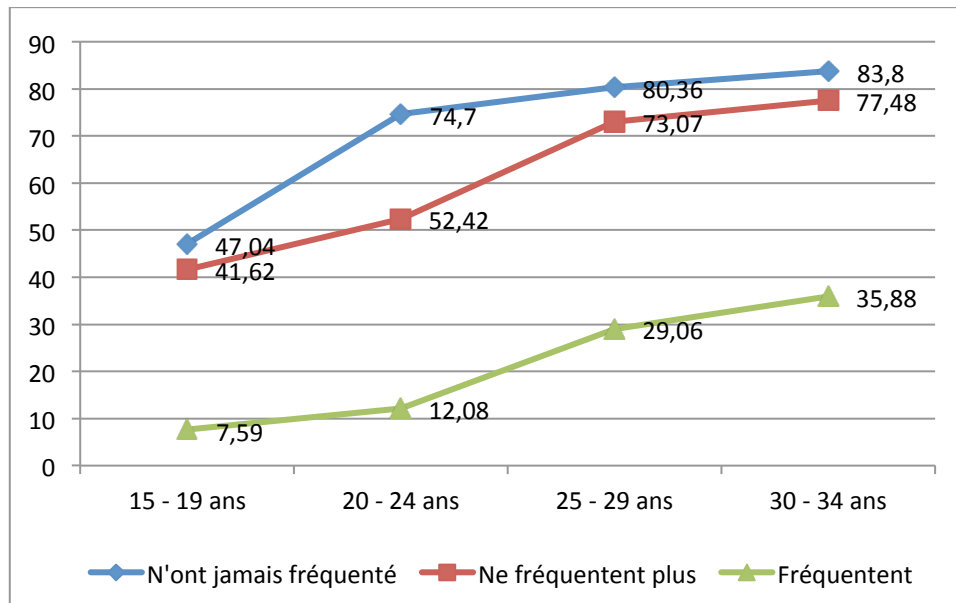
### **3.5.2. Nuptialité des jeunes femmes de 15 à 34 ans**

En 2012, parmi les jeunes femmes et les jeunes femmes adultes, les proportions de mariées sont également plus importantes chez celles qui n'ont jamais fréquenté l'école ou chez celles qui ont arrêté leurs études par rapport à celles qui les poursuivent encore (graphique 3.2).

Bien que les proportions de mariées parmi les femmes non scolarisées soient supérieures à celles qu'on rencontre chez les femmes qui ont arrêté leurs études, il faut noter que les écarts entre les deux ne sont pas tellement importants, sauf dans la tranche d'âge des 20 à 24 ans. Dans ce groupe d'âge, il y a 74,70 % de femmes mariées parmi celles qui ne sont pas scolarisées contre 52,42 % parmi celles qui ont arrêté leurs études, soit une différence de 22,28 points.

Chez les 15 à 19 ans et les 20 à 24 ans, la proportion de femmes mariées est six fois plus élevée chez les non scolarisées que chez celles qui poursuivent leurs études. Mais, chez les 25 à 29 ans et les 30 à 34 ans, cet écart entre les deux populations a diminué, le pourcentage de mariées parmi les non scolarisées représentant un peu plus de deux fois le pourcentage de mariées parmi des femmes en cours de scolarité.

**Graphique 3.2 Proportion (%) de jeunes femmes mariées, selon leur statut de fréquentation scolaire, en fonction du groupe d'âge, 2012**



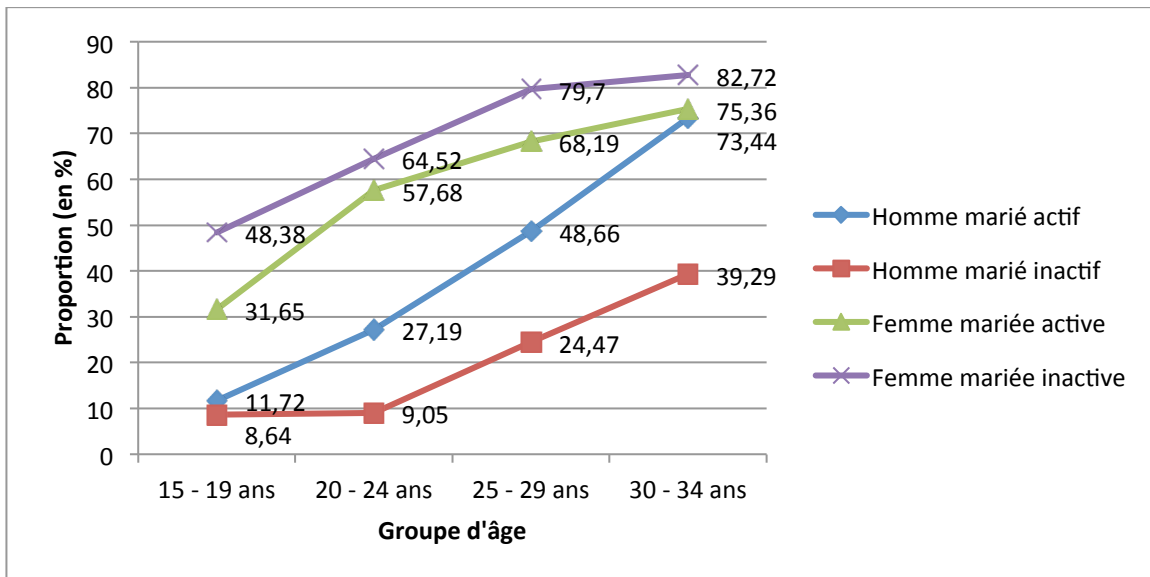
Source : RGPH 2012

Ces résultats montrent que la scolarisation a un impact sur la nuptialité des jeunes femmes et des jeunes femmes adultes, car elle les rend indisponibles pour le mariage durant la période de cette scolarité. Cela a comme conséquence de limiter la proportion de mariées parmi elles et d'allonger la durée de période de célibat. Toutefois, au Niger, on rencontre des femmes qui arrêtent leurs études pour se marier. En d'autres termes, le mariage précipite parfois l'arrêt de la scolarité des jeunes femmes et des jeunes femmes adultes.

### 3.5.3. Nuptialité des jeunes actifs et inactifs non scolarisés ou ayant arrêté leurs études

Le graphique 3.3 décrit les proportions, dans les grandes villes, des mariés parmi les actifs et parmi les inactifs de 15 à 34 ans, en fonction du groupe d'âge et pour chacun des sexes. Il s'agit majoritairement de jeunes (15 à 24 ans) et de jeunes adultes (25 à 34 ans) non scolarisés ou ayant arrêté leurs études. Pour les personnes qui n'ont jamais fréquenté l'école ou qui ont cessé d'y aller, la scolarisation n'est donc plus un obstacle au mariage. Leur activité ou leur inactivité influencent-elles leur nuptialité?

**Graphique 3.3 Proportion (%) de marié(e)s parmi les jeunes et les jeunes adultes actifs et inactifs des grandes villes, par sexe et en fonction du groupe d'âge, 2012**



Source : RGPH 2012

Dans le contexte socioculturel nigérien, la relation entre l'activité économique et la nuptialité ne peut être interprétée de la même manière chez les hommes et chez les femmes.

Au sein de la population de 15 à 34 ans non scolarisée ou ayant arrêté ses études, on constate qu'à situation vis-à-vis de l'activité (actif ou inactif) égale, les proportions de mariées chez les femmes sont toujours supérieures aux proportions de mariés chez les hommes.

Les écarts entre hommes et femmes sont cependant plus importants parmi les inactifs que parmi les actifs. Chez les jeunes et jeunes adultes inactifs, le pourcentage de mariées chez les femmes dépasse d'environ 40 points le pourcentage de mariés chez les hommes, et ce, pour tous les groupes d'âge. Au contraire, chez les jeunes et jeunes adultes actifs, les disparités entre les hommes et les femmes sont plus faibles, et elles s'amointrissent avec l'âge : la différence entre les proportions de mariés chez les femmes et chez les hommes est d'environ 20 points chez les 15 à 19 ans, les 20 à 24 ans et les 25 à 39 ans et, chez les 30 à 34 ans, l'écart entre les sexes n'est plus que de 1,92 %.

L'importance de la part des mariées parmi les femmes inactives de 15 à 34 ans non scolarisées ou ayant arrêté leurs études peut s'expliquer de diverses manières. D'une part, en général au Niger, le mariage constitue, pour la femme, un rempart qui la protège de l'insécurité économique et la dispense de la contrainte de l'exercice d'une activité économique, parce que le mari est



censé assurer sa prise en charge totale. D'autre part, certains maris sont réticents à l'idée que leurs épouses exercent une activité économique et le leur interdisent. Ce sont les principales raisons de la prépondérance des mariées parmi les jeunes femmes et les jeunes femmes adultes inactives non scolarisées ou ayant arrêté leurs études.

À l'opposé, pour les hommes, l'exercice d'une activité est un facteur déterminant de la nuptialité, car elle leur procure une autonomie financière leur permettant de se marier et de pouvoir prendre en charge une épouse et un ménage. C'est la principale raison pour laquelle les proportions de mariés parmi les jeunes hommes et jeunes hommes adultes inactifs sont les plus faibles.

## CHAPITRE 4 : CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DES JEUNES EN EMPLOI

Ce chapitre traite des caractéristiques des jeunes et des jeunes adultes en emploi dans les grandes villes du pays. Il présente leur situation vis-à-vis de l'activité, les catégories socioprofessionnelles auxquelles ils appartiennent, leur niveau d'instruction et quelques autres caractéristiques.

### 4.1. Situation vis-à-vis de l'activité des jeunes non scolarisés ou ayant arrêté leurs études

Les analyses qui suivent concernent la population de 15 à 34 ans non scolarisée ou ayant arrêté ses études et résidant dans l'une des quatre grandes villes du Niger. Nous avons vu que ces jeunes, n'étant plus aux études, sont « disponibles » pour accéder au marché du travail. Toutefois, une partie d'entre eux ne se présente pas sur ce marché, soit par incapacité physique, soit par cantonnement aux tâches domestique (principalement chez les femmes), soit car ils ont renoncé à exercer une activité (tableau 4.1).

**Tableau 4.1 Répartition (%) des jeunes des grandes villes non scolarisés ou ayant arrêté leurs études par sexe et par situation vis-à-vis de l'activité, en fonction du groupe d'âge, 2012**

Sexe	Situation vis-à-vis de l'activité	Situation vis-à-vis de l'activité		
		15-24 ans	25-34 ans	15-34 ans
Masculin	Actif	68,37	88,67	79,24
	Inactif	31,63	11,33	20,76
	Ensemble	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>92 977</b>	<b>107 176</b>	<b>200 153</b>
Féminin	Actif	21,02	31,39	26,52
	Inactif	78,98	68,61	73,48
	Ensemble	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>105 780</b>	<b>119 584</b>	<b>225 364</b>

Source : RGPH 2012

Au sein de cette population, les femmes sont les plus touchées par l'inactivité. Près des trois quart des femmes sont inactives (78,98 % chez les 15 à 24 ans et 68,61 % chez les 25 à 34 ans). En revanche, chez les hommes, seuls 31,63 % sont inactifs chez les 15 à 24 ans et 11,33 % chez les 25 à 34 ans.

Les hommes sont plus actifs que les femmes dans cette population. Dans le contexte socioculturel nigérien, l'importance de l'inactivité chez les jeunes femmes et les jeunes femmes adultes pourrait être expliquée, comme nous l'avons vu, par l'attitude réticente du mari qui limite souvent certaines femmes et les empêche d'exercer une activité économique compte tenu des traditions culturelles.

Il ressort du tableau 4.2 (voir p. 54 en fin de chapitre) que, parmi les jeunes et jeunes adultes non scolarisés ou ayant arrêté leurs études, les proportions de personnes au chômage sont plus fortes chez les hommes que chez les femmes et, à l'inverse, les pourcentages d'inactifs sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes.

Parmi les jeunes de 15 à 24 ans sans instruction, la proportion de chômeurs<sup>3</sup> est sept fois plus élevée chez les hommes (18,84 %) que chez les femmes (2,58 %). Parmi les jeunes adultes de 25 à 34 ans sans instruction, les chômeurs sont 8,98 % dans le groupe des hommes et 0,98 % dans celui des femmes : la proportion de chômeurs est alors neuf fois plus importante chez les hommes que chez les femmes. Le manque d'instruction constitue un handicap majeur pour les jeunes hommes et les jeunes hommes adultes, et il est l'une des raisons qui expliquent l'importance de ces proportions de chômeurs parmi ceux n'ayant bénéficié d'aucune instruction. Quant aux femmes sans instruction, elles se consacrent aux tâches domestiques – et sont donc déclarées inactives – et elles semblent renoncer à rechercher un emploi, compte tenu des difficultés que cela comporte. C'est pourquoi le pourcentage de femmes au chômage est très faible.

On remarque que les proportions de chômeurs évoluent (légèrement en dents de scie) en fonction du niveau de scolarité atteint. Au sein de la population des jeunes hommes de 15 à 24 ans, il y a 10,85 % de chômeurs chez ceux qui ont atteint le niveau primaire, 13,46 % le niveau secondaire 1, 13,34 % le niveau secondaire 2 et 17,77 % chez ceux qui ont un niveau supérieur. Parmi les jeunes femmes de 15 à 24 ans non scolarisées ou ayant arrêté leurs études, les pourcentages de personnes au chômage sont de 2,15 % avec un niveau primaire, 4,88 % un niveau secondaire 1, 10,71 % un niveau secondaire 2 et 22,19 % un niveau supérieur.

---

<sup>3</sup> Il faut noter qu'il y a une différence entre la proportion de chômeurs et le taux global de chômage. Ici, la proportion de chômeurs est calculée simplement parmi les personnes non scolarisés ou ayant arrêté leurs études.

La tendance reste la même parmi les jeunes adultes de 25 à 34 ans. Chez les hommes, on trouve 6,29 % de chômeurs chez ceux qui ont atteint un niveau primaire, 6,07 % un niveau secondaire 1, 7 % un niveau secondaire 2 et 9,28 % un niveau supérieur. Chez les femmes, on note 1,34 % de chômeuses parmi celles ayant atteint le niveau primaire, 3,8 % le niveau secondaire 1, 3,51 % le niveau secondaire 2 et 19,96 % chez celles qui ont atteint un niveau supérieur.

Chez les hommes comme chez les femmes, la recherche d'un emploi se fait plus importante au fur et à mesure que le niveau de scolarité atteint est plus élevé. C'est pourquoi la proportion de chômeurs est forte parmi ceux qui ont atteint un niveau d'instruction supérieur, en particulier pour les femmes, qui tiennent à occuper un emploi correspondant à leur niveau d'études et préfèrent chercher un emploi de ce type plutôt que d'occuper un poste moins qualifié.

Les résultats montrent que la proportion de chômeurs croît avec le niveau de scolarité atteint, c'est-à-dire que plus le niveau d'instruction est élevé, plus les proportions de personnes au chômage sont importantes. Ceci révèle en partie les limites du système éducatif à dispenser des formations qui répondraient aux besoins réels des entreprises et de l'économie. Il montre également les faiblesses des politiques du marché de travail à garantir un emploi aux jeunes en général et aux jeunes ayant une instruction élevée en particulier. La section suivante va permettre d'étayer ce raisonnement.

## **4.2. Emplois occupés par les jeunes**

Dans cette section, nous abordons la répartition des jeunes (15 à 24 ans) et des jeunes adultes (25 à 34 ans) par catégories socioprofessionnelles. Cela permet en particulier de savoir dans quelles catégories socioprofessionnelles sont employés les jeunes en fonction de leur parcours scolaire.

Nous allons également tenter de vérifier l'existence ou non d'un phénomène de déclassement des jeunes de 15 à 34 ans, le « déclassement » désignant la situation dans laquelle le niveau d'instruction (niveau de formation) de la personne dépasse celui exigé par l'emploi occupé (Forgeot et Gautié, 1997).

#### **4.2.1. La construction de la variable de catégorisation socioprofessionnelle**

La catégorie socioprofessionnelle a été créée à partir des variables sur l'« activité principale » et la « situation dans l'emploi ». Ces deux variables concernent les personnes de 15 ans et plus déclarées « en emploi » ou « au chômage » (c'est-à-dire ici ceux qui ont déjà travaillé mais qui se retrouvent sans emploi).

D'une part, le regroupement des modalités de la variable « activité principale » a permis de dégager sept grands groupes de professions ou emplois : les « agriculteurs », les « cadres supérieurs », les « cadres moyens », les « employés », les « commerçants », les « artisans et ouvriers » et les « membres du culte religieux ».

D'autre part, un regroupement des modalités de la « situation dans l'emploi » a permis de définir quatre groupes pour cette variable : les « employeurs », les « salariés », les « indépendants » et les « apprentis, stagiaires et aides familiaux ».

Les modalités finales des catégories socioprofessionnelles sont obtenues par croisement des deux variables « activité principale » et « situation dans l'emploi » à partir des nouvelles modalités obtenues grâce aux regroupements. Ce croisement a permis d'obtenir neuf modalités : « cadres supérieurs », « cadres moyens », « employés salariés », « ouvriers salariés », « stagiaires », « agriculteurs indépendants », « commerçants indépendants », « artisans indépendants » et « apprentis et aides familiaux ». La création de ces modalités a tantôt priorisé l'activité principale, tantôt la situation dans l'emploi et a parfois fusionné les deux.

Le tableau 4.3 fournit les résultats de cette démarche, que nous illustrons à partir de quelques exemples pour expliquer la création des modalités des catégories socioprofessionnelles.

Ainsi, une personne dont l'activité principale est « agriculteur » et dont la situation d'emploi est « indépendant » se verra attribuer comme catégorie socioprofessionnelle « agriculteur indépendant ». Dans ce cas, la modalité de la variable de catégorie socioprofessionnelle est obtenue par la fusion d'une modalité de l'activité principale et d'une modalité de la situation dans l'emploi.

**Tableau 4.3 Modalités de la variable de catégorie socioprofessionnelle**

Activité principale	Situation dans l'emploi			
	Employeurs	Salariés	Indépendants	Apprentis, stagiaires et aides familiaux
Agriculteurs	Agriculteurs indépendants	Ouvriers salariés	Agriculteurs indépendants	Apprentis et aides familiaux
Cadres supérieurs	Cadres supérieurs	Cadres supérieurs	Cadres supérieurs	Stagiaires
Cadres moyens	Cadres moyens	Cadres moyens	Artisans indépendants	Stagiaires
Employés	Employés salariés	Employés salariés	Artisans indépendants	Apprentis et aides familiaux
Commerçants	Commerçants indépendants	Ouvriers salariés	Commerçants indépendants	Apprentis et aides familiaux
Artisans et ouvriers	Artisans indépendants	Ouvriers salariés	Artisans indépendants	Apprentis et aides familiaux
Membres du culte religieux	Artisans indépendants	Cadres moyens	Artisans indépendants	Apprentis et aides familiaux

Lorsqu'une personne exerce une activité principale de « cadre supérieur » et indique « salarié » comme situation d'emploi, sa catégorie socioprofessionnelle est « cadre supérieur ». Dans cet exemple, l'activité principale a été priorisée par rapport à la situation d'emploi pour définir la modalité de la catégorie socioprofessionnelle.

Une personne qui a une activité principale d'« employé » et une situation d'emploi d'« apprenti, stagiaire, aide familial » est classée dans la catégorie socioprofessionnelle « apprentis, stagiaires, aides familiaux ». C'est sa situation d'emploi qui a été priorisée pour déterminer sa catégorie socioprofessionnelle.

Ces exemples illustrent la démarche qui a guidé la détermination des différentes modalités de catégories socioprofessionnelles. Cette démarche a également ses limites car les informations recueillies sur la situation économique sont à la fois variées et complexes et on tente ici de les résumer en très peu de modalités. Dans ce travail de synthèse, on perd bien sûr beaucoup de détails sur la nature réelle des emplois exercés.

#### **4.2.2. Catégories socioprofessionnelles des jeunes et des jeunes adultes en emploi**

On constate que les jeunes et les jeunes adultes sont plus nombreux à travailler comme artisans indépendants que dans les autres catégories professionnelles, à l'instar de l'ensemble de la population active. Parmi les jeunes en emploi de 15 à 24 ans, 31,59 % sont artisans indépendants chez les hommes et 29,8 % chez les femmes. Parmi les jeunes adultes (25 à 34 ans) en emploi, plus du tiers (34,69 %) des hommes et un peu plus du quart (25,95 %) des

femmes sont artisans indépendants. La proportion d'artisans indépendants est donc finalement plus élevée chez les hommes que chez les femmes, ces dernières étant également nombreuses dans le commerce.

**Tableau 4.4 Répartition (%) des jeunes et des jeunes adultes des grandes villes en emploi par sexe et par catégorie socioprofessionnelle, en fonction du groupe d'âge, 2012**

Sexe	Catégorie socioprofessionnelle	15-24 ans	25-34 ans	15-34 ans
Masculin	Cadre supérieur	0,43	3,08	2,12
	Cadre moyen	1,95	5,66	4,32
	Employé salarié	10,56	16,36	14,26
	Ouvrier salarié	13,16	7,36	9,45
	Stagiaire	3,13	0,64	1,54
	Agriculteur indépendant	10,59	10,27	10,38
	Commerçant indépendant	14,90	18,34	17,10
	Artisan indépendant	31,59	34,69	33,57
	Apprenti ou aide familial	12,76	2,67	6,31
	Non définie	0,94	0,94	0,94
	Ensemble	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>41 297</b>	<b>73 097</b>	<b>114 394</b>
Féminin	Cadre supérieur	0,48	3,31	2,31
	Cadre moyen	10,85	23,66	19,09
	Employé salarié	6,12	9,73	8,44
	Ouvrier salarié	11,86	4,58	7,17
	Stagiaire	4,12	0,66	1,89
	Agriculteur indépendant	6,37	3,97	4,83
	Commerçant indépendant	17,80	23,12	21,22
	Artisan indépendant	29,80	25,95	27,33
	Apprenti ou aide familial	12,21	4,73	7,40
	Non définie	0,38	0,29	0,32
	Ensemble	100,00	100,00	100,00
	Effectifs*	<b>15 884</b>	<b>28 663</b>	<b>44 547</b>

\* Les effectifs des jeunes et des jeunes adultes en emploi présentés dans ce tableau ne prennent pas en compte ceux dont l'activité principale ou la situation d'emploi est demeurée indéterminée ou non déclarée.

Source : RGPH 2012

On relève aussi des proportions assez élevées de commerçants indépendants : parmi les jeunes hommes en emploi de 15 à 24 ans, elles s'élèvent à 14,9 % et, parmi les jeunes femmes du même groupe d'âge, 17,8 % sont commerçantes indépendantes, ce qui en fait une catégorie importante. Dans le groupe d'âge des 25 à 34 ans, ce sont respectivement 18,34 % des hommes et 23,12 % des femmes qui exercent ce type d'activité. Les apprentis et aides familiaux sont relativement nombreux chez les 15-24 ans : 12,76 % chez les hommes et 12,21 % chez les femmes.

Les activités salariées – à savoir cadre supérieur, cadre moyen, employé et ouvrier – regroupent 26,1 % des jeunes en emploi chez les jeunes hommes et 30,15 % chez les jeunes hommes adultes. Ce sont les ouvriers qui sont les plus nombreux chez les 15 à 24 ans et les employés chez les 25 à 34 ans.

Les femmes salariées représentent 29,31 % des jeunes femmes en emploi et 41,28 % des jeunes femmes adultes en emploi. On constate par ailleurs une proportion assez importante de cadres moyens parmi les femmes de 25 à 34 ans (23,66 %), ce qui fait de cette catégorie socioprofessionnelle celle qui emploie le plus de femmes dans ce groupe d'âge après l'artisanat indépendant.

#### **4.2.3. Catégorie socioprofessionnelle et niveau d'instruction des jeunes (15 à 24 ans) en emploi**

Le tableau 4.5 (voir p. 55 en fin de chapitre) permet de visualiser la répartition des jeunes de 15 à 24 ans en emploi en fonction de leur catégorie socioprofessionnelle et de leur niveau d'instruction.

Chez les jeunes et les jeunes adultes non scolarisés ou ayant reçu une éducation coranique ou suivi un cours d'adultes, l'agriculture indépendante, le commerce indépendant, l'artisanat indépendant et l'apprentissage ou l'aide familiale représentent les catégories socioprofessionnelles qui emploient le plus de personnes.

Parmi les jeunes hommes de 15 à 24 ans en emploi et sans instruction, on note 17,77 % d'agriculteurs indépendants, 17,08 % de commerçants indépendants, 29,41 % d'artisans indépendants et 16,61 % d'apprentis et aides familiaux. Parmi les jeunes femmes en emploi et sans instruction du même groupe d'âge, il y a 14,17 % d'agricultrices indépendantes, 17,38 % de commerçantes indépendantes, 28,40 % d'artisanes indépendantes et 17,22 % d'apprenties et aides familiales.

Parmi les jeunes de 15 à 24 ans en emploi et ayant eu une éducation coranique ou suivi un cours d'adultes, ces catégories socioprofessionnelles occupent une place encore plus importante. On note ainsi 20,87 % d'agriculteurs indépendants, 17,55 % de commerçants indépendants, 30,03 % d'artisans indépendants et 20,40 % d'apprentis et aides familiaux chez les hommes et 10,13 % d'agricultrices indépendantes, 29,81 % de commerçantes indépendantes, 29,53 % d'artisanes indépendantes et 21,81 % d'apprenties et aides familiales



chez les femmes. Remarquons que les femmes investissent relativement plus le commerce indépendant que les hommes.

Au Niger, le marché urbain du travail se caractérise par une grande faiblesse du nombre de salariés (taux de salarisation de 24,40 % en 2012). L'économie nationale est essentiellement dominée par le secteur informel. Ce caractère informel de l'économie explique l'importance des catégories socioprofessionnelles que sont l'agriculture indépendante, le commerce indépendant et l'artisanat indépendant, qui n'exigent pas d'instruction ou de qualification pour être en emploi. C'est pourquoi, dans les grandes villes, de nombreux jeunes de 15 à 34 ans sans instruction ou d'instruction coranique ou de cours d'adultes s'auto-emploient et relèvent de ces types de catégories socioprofessionnelles.

Parmi les jeunes de 15 à 24 ans en emploi et de niveau primaire, on constate une forte présence d'ouvriers salariés, de commerçants indépendants et d'artisans indépendants. Parmi ces jeunes, 21,56 % sont ouvriers salariés, 13,91 % commerçants indépendants et 38,06 % artisans indépendants chez les hommes, et 22,71 % sont ouvrières salariées, 18,47 % commerçantes indépendantes et 38,32 % artisanes indépendantes chez les femmes. Là aussi, la proportion de commerçants indépendants est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Dans les autres catégories, les disparités entre les sexes ne sont pas très fortes.

Parmi les 15 à 24 ans en emploi et de niveau secondaire 1, les artisans indépendants représentent également la catégorie socioprofessionnelle la plus importante : 30,32 % parmi les hommes et 26,30 % parmi les femmes. Dans cette population, des différences assez importantes existent entre les hommes et les femmes dans les catégories des cadres moyens et des employés salariés. La proportion des cadres moyens est cinq fois plus élevée chez les femmes (32,88 %) que chez les hommes (6,63 %). Par ailleurs, le pourcentage d'employés salariés est deux fois plus important chez les hommes (18,11 %) que chez les femmes (8,10 %).

Parmi les 15 à 24 ans en emploi et de niveau secondaire 2, on observe une proportion importante d'employés salariés chez les hommes et de cadres moyens chez les femmes. La proportion d'employés salariés est plus de trois fois plus élevée chez les hommes (54,22 %) que chez les femmes (15,86 %). Le pourcentage de cadres moyens est au contraire plus de quatre fois plus important chez les femmes (63 %) que chez les hommes (14,13 %). Au sein de la population de 15 à 24 ans de niveau secondaire 2, les femmes ont donc plus de chance, en termes de proportion, d'être cadres moyens que les hommes.

Parmi les jeunes de 15 à 24 ans en emploi et de niveau supérieur, les catégories de cadres supérieurs, de cadres moyens et d'employés salariés sont les plus importantes chez les hommes, avec 25,77 % de cadres supérieurs, 22,13 % de cadres moyens et 24,93 % d'employés salariés; chez les femmes, on relève 22,48 % de cadres supérieurs, 35,78 % de cadres moyens et 18,35 % d'employées salariées.

Finalement, parmi les jeunes en emploi et de niveau secondaire 1 et plus, on constate que certains arrivent à trouver un emploi qui correspond à leur niveau d'instruction, mais que d'autres occupent des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés, alors qu'une minorité relève d'une catégorie socioprofessionnelle pour laquelle elle est sous-qualifiée.

Ainsi, chez les jeunes hommes en emploi de 15 à 24 ans, 33,16 % de ceux qui ont un niveau secondaire 1, 68,35 % de ceux ont un niveau secondaire 2 et 47,9 % de ceux ont un niveau supérieur travaillent dans des catégories socioprofessionnelles qui correspondent à leur niveau d'instruction. En revanche, 60,21 % de ceux qui sont de niveau secondaire 1, 26,03 % de ceux de niveau secondaire 2 et 52,1 % de ceux de niveau supérieur sont en situation de déclassement, c'est-à-dire qu'ils occupent des emplois qui exigent un niveau d'instruction inférieur à celui qu'ils ont atteint. Enfin, chez 6,63 % des jeunes hommes en emploi de niveau secondaire 1 et 5,62 % de ceux de niveau secondaire 2, c'est la situation inverse qui se présente, car ils occupent un emploi relevant d'une catégorie socioprofessionnelle pour laquelle ils n'ont pas la qualification (ou du moins le niveau d'instruction) nécessaire, et ils se retrouvent donc surclassés.

Chez les jeunes femmes en emploi de 15 à 24 ans, 20,76 % de celles qui ont un niveau secondaire 1, 78,86 % de celles qui ont un niveau secondaire 2 et 58,26 % de celles qui ont un niveau supérieur occupent des emplois qui correspondent à leur niveau d'instruction. Cependant, 46,36 % des femmes de niveau secondaire 1, 18,12 % de niveau secondaire 2 et 41,74 % de niveau supérieur sont touchées par le déclassement. Enfin, avec 32,88 % de cadres moyens chez les femmes de niveau secondaire 1 et 3,02 % de cadres supérieurs chez celles de niveau secondaire 2, on observe une situation de surclassement, car elles occupent des emplois qui exigent des qualifications qui dépassent celles dont elles disposent du fait de leur niveau d'instruction.

Globalement, près de la moitié des jeunes de 15 à 24 ans en emploi et de niveau d'instruction supérieur sont cadres, un peu plus d'ailleurs chez les femmes (56 %) que chez les hommes (47 %). Ces dernières cherchent davantage à valoriser leur instruction et choisissent davantage

de différer l'entrée en emploi plutôt que d'occuper un poste subalterne. La moitié de cette population relève de catégories socioprofessionnelles qui correspondent à leur niveau de qualification. Mais l'autre moitié relève de catégories socioprofessionnelles dont certaines ne correspondent pas à leur niveau d'instruction. Ainsi, on compte de nombreux déclassés qui travaillent comme employés salariés et ouvriers salariés, parmi lesquels figurent des employés et ouvriers non qualifiés. Certains jeunes en situation de déclassement se retrouvent dans d'autres catégories socioprofessionnelles (apprentis ou aides familiaux, agriculteurs indépendants, etc.).

Une analyse plus précise du déclassement aurait pu être faite, mais l'absence dans les données d'information sur le diplôme obtenu ne permet pas de déterminer avec précision l'ampleur du phénomène de déclassement touchant les jeunes actifs en emploi.

#### **4.2.4. Catégorie socioprofessionnelle et niveau d'instruction des jeunes adultes (25 à 34 ans) en emploi**

Le tableau 4.6 (voir p. 56 en fin de chapitre) présente les résultats concernant la catégorie socioprofessionnelle des jeunes adultes (25 à 34 ans) dans les grandes villes selon leur niveau d'instruction. Ces résultats permettent de voir la relation entre les catégories socioprofessionnelles occupées par ces jeunes adultes et leur niveau d'instruction.

Parmi les jeunes adultes sans niveau d'instruction ou de niveau coranique/cours d'adultes, on constate des proportions importantes d'agriculteurs indépendants, de commerçants indépendants et d'artisans indépendants.

Les jeunes hommes adultes sans instruction sont 18,24 % à travailler comme agriculteurs indépendants, 22,59 % comme commerçants indépendants et 36,46 % comme artisans indépendants. Chez les jeunes femmes adultes sans instruction, on trouve 11,66 % d'agricultrices indépendantes, 34,20 % de commerçantes indépendantes et 30,70 % d'artisanes indépendantes.

Au sein de la population des jeunes adultes d'éducation coranique ou ayant suivi un cours d'adultes, on note 21,66 % d'agriculteurs indépendants, 24,73 % de commerçants indépendants et 37,89 % d'artisans indépendants chez les hommes, tandis que ces catégories représentent respectivement 8,08 %, 42,14 % et 32,18 % des femmes.

Chez les jeunes adultes sans instruction ou d'éducation coranique ou ayant suivi un cours d'adultes, les hommes sont globalement plus attirés par l'artisanat indépendant alors que les femmes s'intéressent particulièrement au commerce indépendant.

Les catégories socioprofessionnelles de commerçants indépendants et d'artisans indépendants regroupent plus des trois cinquièmes des jeunes adultes occupés de niveau primaire. Dans cette population, on dénombre 18,24 % de commerçants indépendants et 45,10 % d'artisans indépendants chez les hommes pour respectivement 31,09 % et 44,95 % chez les femmes. La proportion de commerçants indépendants est donc près de deux fois plus élevée chez les femmes que chez les hommes, ce qui montre là aussi que les femmes ont un intérêt particulier pour cette catégorie socioprofessionnelle.

Parmi les jeunes adultes en emploi de 25 à 34 ans de niveau secondaire 1, on remarque une forte présence de cadres moyens, d'employés salariés, de commerçants indépendants et d'artisans indépendants. Dans cette population, ces quatre catégories socioprofessionnelles rassemblent plus des quatre cinquièmes des personnes en emploi chez les hommes et chez les femmes. Mais on note d'importantes disparités entre les sexes dans les catégories de cadres moyens et d'employés salariés. Parmi ces jeunes adultes de niveau secondaire 1, la proportion de cadres moyens est près de quatre fois plus élevée chez les femmes (48,40 %) que chez les hommes (11,66 %). En revanche, le pourcentage d'employés salariés est deux fois plus élevé chez les hommes (24,27 %) que chez les femmes (12,45 %). Il apparaît ainsi que les femmes occupent des catégories qui correspondent mieux à leur niveau d'instruction que les hommes.

Près des deux tiers des jeunes travailleurs de 25 à 34 ans de niveau secondaire 2 sont cadres moyens ou employés salariés : 22,42 % sont cadres moyens et 41,24 % employés salariés chez les hommes, alors que chez les femmes on trouve 74,88 % de cadres moyens et 12,08 % d'employées salariées. On constate de ce fait que la proportion de cadres moyens chez les femmes dépasse largement celle qu'on retrouve chez les hommes. Dans cette population, on compte 8,65 % de cadres supérieurs parmi les hommes contre 4,54 % parmi les femmes.

Parmi les jeunes hommes adultes en emploi de 25 à 34 ans, 33,41 % de ceux de niveau secondaire 1, 63,66 % de ceux de niveau secondaire 2 et 63,43 % de ceux de niveau supérieur exercent dans des catégories socioprofessionnelles qui correspondent à leur niveau d'instruction. Dans le même temps, au sein de cette population, 54,93 % de ceux de niveau secondaire 1, 36,34 % de ceux de niveau secondaire 2 et 36,57 % de ceux de niveau supérieur sont concernés par le déclassement par rapport à leur emploi. À l'opposé, 11,66 % de ceux qui

ont un niveau secondaire 1 et 8,65 % de ceux de niveau secondaire 2 sont sous-qualifiés pour les emplois qu'ils occupent (ils sont surclassés).

Parmi les jeunes femmes adultes en emploi de 25 à 34 ans, on note que 17,78 % de celles qui ont atteint le niveau secondaire 1, 86,96 % de celles de niveau secondaire 2 et 74,74 % de celles de niveau supérieur occupent des postes qui concordent avec leur niveau d'instruction. Il y a toutefois de nombreuses femmes qui sont déclassées : 33,82 % chez celles en emploi de niveau secondaire 1, 8,5 % chez celles de niveau secondaire 2 et 25,26 % chez celles qui ont atteint le supérieur. À l'opposé, près de la moitié des jeunes femmes en emploi de niveau secondaire 1 sont surclassées (48,4 % sont dans la catégorie des cadres moyens), contre 4,54 % de surclassées (cadres supérieurs) parmi celles qui ont un niveau secondaire 2.

D'une part, il apparaît donc que la plupart des jeunes hommes adultes et surtout des jeunes femmes adultes de 25 à 34 ans de niveaux secondaire 2 et supérieur occupent des postes correspondant à leur qualification.

D'autre part, un tiers des jeunes adultes de niveaux secondaire 2 ou supérieur relèvent de catégories socioprofessionnelles qui ne correspondent pas forcément à leur niveau d'instruction. Ils travaillent comme apprentis ou aides familiaux, ouvriers salariés, agriculteurs indépendants, commerçants indépendants ou artisans indépendants. Lorsqu'on tient compte du niveau d'instruction qu'exigent ces catégories socioprofessionnelles, ils vivent une situation de déclassement.

Il y a plusieurs raisons qui poussent les jeunes à se déclasser. D'une part, la rareté des emplois qualifiés amène de nombreux jeunes à accepter de travailler dans des catégories socioprofessionnelles pour lesquelles ils sont surqualifiés. Par ailleurs, cette rareté fait que certains créent leur propre activité économique pour travailler à leur compte dans l'informel malgré leur niveau d'instruction élevé. D'autre part, l'amélioration de la scolarisation a entraîné le rehaussement du niveau d'instruction exigé pour occuper certains emplois. De ce fait, ce qui serait qualifié de déclassement hier pourrait ne pas l'être aujourd'hui. C'est pourquoi, dans ce contexte, il serait prudent de nuancer sur la gravité du phénomène.

**Tableau 4.2 Répartition (%) des jeunes des grandes villes de 15 à 34 ans par sexe, par situation vis-à-vis de l'activité et par niveau d'instruction, en fonction du groupe d'âge, 2012**

Groupe d'âge	Sexe	Situation vis-à-vis de l'activité	Aucun	Coranique/cours d'adultes*	Niveau d'instruction			Éducation non formelle	Non défini	Total	
					Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2 Supérieur				
15 à 24 ans	Masculin	En emploi	46,88	60,04	53,6	65,82	66,97	59,57	57,29	24,32	54,76
		Au chômage	18,84	10,15	10,85	13,46	13,34	17,77	9,41	27,18	13,61
		Inactif	34,28	29,82	35,56	20,72	19,69	22,66	33,3	48,5	31,63
		Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
		Effectifs	<b>22 006</b>	<b>17 161</b>	<b>30 075</b>	<b>14 506</b>	<b>2788</b>	<b>737</b>	<b>2838</b>	<b>2866</b>	<b>92 977</b>
	Féminin	En emploi	13,36	17,8	17,8	26,97	49,85	39,94	16,6	4,64	18,2
		Au chômage	2,58	1,21	2,15	4,88	10,71	22,19	2,48	2,55	2,82
		Inactif	84,06	80,99	80,05	68,15	39,44	37,86	80,92	92,8	78,98
		Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
		Effectifs	<b>32 409</b>	<b>21 076</b>	<b>29 266</b>	<b>14 811</b>	<b>2297</b>	<b>721</b>	<b>2421</b>	<b>2779</b>	<b>105 780</b>
25 à 34 ans	Masculin	En emploi	72,95	84,09	85,28	86,67	86,18	81,9	81,7	37,73	81,73
		Au chômage	8,98	4,81	6,29	6,07	7	9,28	6,09	19,12	6,94
		Inactif	18,06	11,1	8,43	7,26	6,82	8,82	12,21	43,15	11,33
		Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
		Effectifs	<b>21 049</b>	<b>21 400</b>	<b>24 687</b>	<b>19 589</b>	<b>6230</b>	<b>7640</b>	<b>4792</b>	<b>1789</b>	<b>107 176</b>
	Féminin	En emploi	16,23	23,86	26,74	44,69	73	63,54	22,51	7,06	28,84
		Au chômage	0,96	0,63	1,34	3,8	8,51	19,96	1,7	1,86	2,56
		Inactif	82,82	75,51	71,92	51,51	18,48	16,5	75,79	91,08	68,61
		Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
		Effectifs	<b>35 432</b>	<b>26 107</b>	<b>24 248</b>	<b>18 148</b>	<b>5275</b>	<b>4989</b>	<b>3288</b>	<b>2097</b>	<b>119 584</b>

Source : RGPH 2012

**Tableau 4.5 Répartition (%) des jeunes des grandes villes de 15 à 24 ans en emploi par sexe, par catégorie socioprofessionnelle et par niveau d'instruction, 2012**

Sexe	Catégorie socioprofessionnelle	Niveau d'instruction							Total	
		Aucun	Coranique/cours d'adultes*	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Éducation non formelle		Non défini
	Cadre supérieur	0	0	0	0	5,62	25,77	0	0,16	0,43
	Cadre moyen	0	0	6,63	14,13	22,13	24,93	0	0,32	1,95
	Employé salarié	5,55	2,87	7,04	18,11	54,22	6,72	5,03	60,29	10,56
	Ouvrier salarié	9,7	5,86	21,56	15,05	4,45	6,72	6,10	4,18	13,16
	Stagiaire	3,05	1,48	3,23	4,43	2,75	2,8	2,14	11,9	3,13
	Agriculteur indépendant	17,77	20,87	4,63	3,35	1,31	3,08	12,81	6,11	10,59
	Commerçant indépendant	17,08	17,55	13,91	13,36	4,77	5,04	21,36	5,47	14,9
	Artisan indépendant	29,41	30,03	38,06	30,82	9,81	8,40	39,59	8,36	31,59
	Apprenti ou aide familial	16,61	20,40	10,51	7,35	2,29	0	11,9	2,73	12,76
	Non définie	0,83	0,95	1,06	0,89	0,65	1,12	1,07	0,48	0,94
	Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
	Effectifs**	<b>8385</b>	<b>8605</b>	<b>12 841</b>	<b>7647</b>	<b>1529</b>	<b>357</b>	<b>1311</b>	<b>622</b>	<b>41 297</b>
	Cadre supérieur	0	0	0	0	3,02	22,48	0	0	0,48
	Cadre moyen	0	0	32,88	63	35,78	18,35	0	2,11	10,85
	Employée salariée	6,98	2	4,36	8,1	15,86	2,75	2,81	13,68	6,12
	Ouvrière salariée	7,65	4,53	22,71	12,66	3,24	5,05	10,63	7,37	11,86
	Stagiaire	7,92	1,94	3,48	3,6	1,94	1,38	2,19	7,37	4,12
	Agricultrice indépendante	14,17	10,13	2,73	1,09	1,08	4,13	3,13	4,21	6,37
	Commerçante indépendante	17,38	29,81	18,47	10,14	2,59	9,63	25,00	13,68	17,80
	Artisane indépendante	28,40	29,53	38,32	26,3	6,8	0	44,38	45,26	29,8
	Apprentie ou aide familiale	17,22	21,81	9,59	4,62	2,05	0,46	11,56	5,26	12,21
	Non définie	0,28	0,25	0,35	0,62	0,43	100,00	0,31	1,05	0,38
	Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
	Effectifs**	<b>3584</b>	<b>3200</b>	<b>4316</b>	<b>3224</b>	<b>927</b>	<b>218</b>	<b>320</b>	<b>95</b>	<b>15 884</b>

\*Au Niger, les cours d'adultes sont des cours d'alphabétisation dispensés aux adultes dans les centres d'alphabétisation en vue de leur apprendre à lire et à écrire dans une langue donnée.

\*\* Les effectifs des jeunes en emploi présentés dans ce tableau ne tiennent pas compte de ceux dont l'activité principale ou la situation dans l'emploi sont indéterminées ou non déclarées.

Source : RGPH 2012

**Tableau 4.6 Répartition (%) des jeunes adultes (25 à 34 ans) des grandes villes en emploi par sexe, par catégorie socioprofessionnelle et par niveau d'instruction, 2012**

Sexe	Catégorie socioprofessionnelle	Niveau d'instruction										Total
		Coranique/cours d'adultes*		Secondaire 1		Secondaire 2		Supérieur		Éducation non formelle		
	Aucun	0	0	0	0	0	8,65	35,84	0	1,14	3,08	
	Cadre supérieur	0	0	0	0	0	8,65	35,84	0	1,14	3,08	
	Cadre moyen	0	0	0	11,66	22,42	22,42	27,59	0	2,48	5,66	
	Employé salarié	10,06	6,21	0	24,27	41,24	41,24	21,92	8,01	47,24	16,36	
	Ouvrier salarié	6,28	4,39	0	9,14	5,88	5,88	4,96	4,54	4,76	7,36	
	Stagiaire	0,55	0,48	0	0,87	0,35	0,35	0,7	0,47	0,38	0,64	
	Agriculteur indépendant	18,24	21,66	0	2,79	0,77	0,77	0,39	12,83	10,29	10,27	
	Commerçant indépendant	22,59	24,73	0	15,32	6,46	6,46	2,56	28,64	12,57	18,34	
	Artisan indépendant	36,46	37,89	0	33,69	12,82	12,82	5,15	42,09	17,33	34,69	
	Apprenti ou aide familial	4,92	3,73	0	1,32	0,37	0,37	0	2,8	1,9	2,67	
	Non définie	0,9	0,9	0	0,94	1,03	1,03	0,91	0,62	1,9	0,94	
	Ensemble	100,00	100,00	0	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	
	Effectifs**	<b>12 621</b>	<b>15 256</b>	<b>17 367</b>	<b>14 390</b>	<b>4554</b>	<b>5165</b>	<b>3219</b>	<b>525</b>	<b>73 097</b>		
	Cadre supérieur	0	0	0	0	4,54	4,54	31,92	0	2,86	3,31	
	Cadre moyen	0	0	0	48,4	74,88	74,88	42,82	0	7,62	23,66	
	Employée salariée	9,41	3,28	0	12,45	12,08	12,08	17	7,19	7,62	9,73	
	Ouvrière salariée	3,33	2,33	0	5,33	2,04	2,04	2,91	4,11	0,95	4,58	
	Stagiaire	0,77	0,78	0	0,4	0,71	0,71	0,96	1,2	0	0,66	
	Agricultrice indépendante	11,66	8,08	0	0,52	0,06	0,06	0,08	1,54	3,81	3,97	
	Commerçante indépendante	34,2	42,14	0	11,3	1,54	1,54	1,64	33,73	32,38	23,12	
	Artisane indépendante	30,7	32,18	0	20,18	3,52	3,52	2,43	46,06	34,29	25,95	
	Apprentie ou aide familiale	9,58	11,12	0	1,15	0,19	0,19	0	6,16	6,67	4,73	
	Non définie	0,33	0,09	0	0,27	0,43	0,43	0,24	0	3,81	0,29	
	Ensemble	100,00	100,00	0	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	
	Effectifs**	<b>4801</b>	<b>5271</b>	<b>5390</b>	<b>6769</b>	<b>3237</b>	<b>2506</b>	<b>584</b>	<b>105</b>	<b>28 663</b>		

\*Au Niger, les cours d'adultes sont des cours d'alphabétisation dispensés aux adultes dans les centres d'alphabétisation en vue de leur apprendre à lire et à écrire dans une langue donnée.

\*\* Les effectifs des jeunes en emploi présentés dans ce tableau ne tiennent pas compte de ceux dont l'activité principale ou la situation dans l'emploi sont indéterminées ou non déclarées.



## CONCLUSION

Au cours des trente dernières années, la situation des jeunes vis-à-vis de l'activité a connu de profondes mutations au Niger. Ces changements sont caractérisés par une diminution du pourcentage des actifs et une augmentation de celui des inactifs, que ce soit dans la population des jeunes ou celle des jeunes adultes. Le taux d'activité des jeunes de 15 à 34 ans a globalement fortement baissé en raison de l'accroissement du nombre de scolarisés. Cependant, il faut souligner que, dans le même temps, entre 1988 et 2012, le volume global de jeunes et de jeunes adultes actifs a considérablement augmenté.

Sur l'ensemble du territoire en général et dans les grandes villes en particulier, le manque d'instruction demeure encore un problème qui touche de nombreux jeunes et jeunes adultes. Ainsi, en 2012, dans les grandes villes, plus du tiers de la population des 15 à 34 ans n'est pas scolarisée (33,41 %). Les jeunes adultes (42,24 %) sont plus touchés par le manque de scolarisation que les jeunes (27,33 %), car les jeunes ont bénéficié de l'amélioration de l'accès à l'éducation formelle des deux dernières décennies, ce qui a permis de rehausser leur taux de scolarisation.

En ce qui concerne le manque d'instruction, il y a des disparités entre les hommes et les femmes. Parmi les jeunes et les jeunes adultes non scolarisés ou ayant arrêté leurs études, le pourcentage de personnes sans véritable niveau scolaire (aucune instruction, éducation coranique ou cours d'adultes) est de 40,78 % chez les hommes et de 51,04 % chez les femmes, ce qui constitue un écart important.

Parmi les 15 à 34 ans non scolarisés ou ayant arrêté leurs études qui vivent dans l'une des quatre grandes villes du pays, près du quart vient des départements. Il faut également souligner que les femmes non scolarisées ont tendance à migrer très légèrement plus vers les grandes villes que les hommes : 32,63 % des femmes vivent ailleurs que dans leur localité de naissance contre 31,35 % des hommes. Cependant, il s'agit d'une migration de type durée de vie, dont une bonne partie concerne sans doute le regroupement familial.

Dans les grandes villes, la scolarisation a tendance à retarder le mariage des jeunes et des jeunes adultes. Parmi ceux qui continuent leurs études, les proportions de mariés demeurent très faibles. Il existe cependant une différence entre hommes et femmes, les pourcentages de femmes mariées poursuivant leur scolarité dépassant sensiblement ceux des hommes mariés encore aux études. Cela résulte du rôle assigné à l'homme par la société, rôle qui consiste à assurer la prise en charge économique de l'épouse et du ménage.

Parmi les jeunes hommes et les jeunes hommes adultes, les actifs ont davantage tendance à être mariés que les inactifs. En revanche, parmi les jeunes femmes et les jeunes femmes adultes, c'est le contraire qui s'observe : il y a plus de mariées chez les inactives que chez les actives. L'écart entre les hommes actifs et les inactifs concernant la nuptialité relève de la question de l'autonomie financière : de nombreux actifs occupant un emploi, cela leur procure un revenu et leur facilite le mariage, alors que chez les inactifs la situation est différente. La différence de proportions entre actives et inactives parmi les femmes mariées est principalement alimentée par la réticence de beaucoup de maris à laisser leurs épouses exercer une activité économique. D'autres femmes ne voient pas la nécessité de travailler compte tenu de l'autonomie financière de leur mari.

Parmi les jeunes et les jeunes adultes non scolarisés ou ayant arrêté leurs études, le pourcentage de chômeurs est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. L'impératif de travail pour construire sa vie pousse les jeunes hommes et les jeunes hommes adultes à continuer à chercher activement un emploi. En revanche, pour les femmes, l'emploi n'est pas un impératif pour la suite de leur existence, c'est pourquoi les proportions de personnes au chômage sont très faibles parmi elles.

En outre, parmi les jeunes et les jeunes adultes non scolarisés ou ayant arrêté leurs études, les proportions de chômeurs fluctuent en fonction du niveau scolaire. Cette évolution a lieu non pas de façon continue, mais plutôt en dents de scie. Les proportions de chômeurs sont plus élevées parmi les personnes de niveau supérieur, ce qui pourrait favoriser leur déclassement.

Plus de la moitié des jeunes en emploi de 15 à 34 ans s'auto-emploient et travaillent comme agriculteurs indépendants, commerçants indépendants ou artisans indépendants, parce que l'économie reste fortement dominée par le secteur informel. Dans les grandes villes, le niveau d'instruction des jeunes et des jeunes adultes semble être un déterminant fondamental de la catégorie socioprofessionnelle dont ils relèvent, au-delà de leur sexe et de leur âge.

Derrière cette réalité globale, la répartition des jeunes et des jeunes adultes en emploi par catégories socioprofessionnelle et selon le niveau d'instruction montre cependant que beaucoup d'entre eux de niveau secondaire 2 ou supérieur (surtout parmi les femmes) travaillent dans des catégories qui correspondent à leur niveau d'instruction. Parmi les jeunes en emploi de niveau supérieur, près de la moitié sont cadres chez les 15 à 24 ans et les deux tiers chez les 25 à 34 ans. Toutefois, certains jeunes sont touchés par le déclassement, c'est-à-dire qu'ils occupent des emplois qui relèvent de catégories exigeant

un niveau d'instruction inférieur au leur. Il demeure cependant difficile de déterminer exactement l'ampleur du phénomène, d'une part parce qu'il n'y a pas d'information sur le diplôme dans les données de recensement, d'autre part parce que les niveaux d'instruction exigés pour accéder à certaines catégories ont considérablement évolué.

Dans les grandes villes du pays, les jeunes et les jeunes adultes font encore face à de nombreuses difficultés liées au manque de scolarisation et au manque d'emploi. Bien que plusieurs politiques aient été mises en œuvre pour résoudre ces problèmes, les résultats montrent que ces politiques ne sont pas suffisantes. L'État doit redoubler d'efforts dans les domaines de l'éducation et de l'emploi pour améliorer les conditions des jeunes.

Dans le domaine de l'éducation, l'État doit investir davantage pour améliorer l'accès à la scolarisation à tous les niveaux. L'objectif ne doit pas être seulement quantitatif, il doit aussi être qualitatif pour que l'éducation des jeunes soit complète et bénéfique à la fois pour eux et pour l'économie. Les formations doivent répondre aux besoins du marché.

Les politiques du marché du travail doivent être affinées pour prendre en compte les problèmes des jeunes et réduire les disparités entre les sexes. Un travail de société et sur les mentalités doit être mené pour encourager l'emploi des jeunes femmes, qu'elles soient mariées ou non, ce qui contribuera à réduire la dépendance économique et la pauvreté des jeunes.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGENCE NATIONALE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI. (2009). *Document cadre de la politique nationale de l'emploi*. Niamey : ANPE.

AMOUZOU, Essè (2009). *Pauvreté, chômage et émigration des jeunes Africains : quelles alternatives?* Paris : L'Harmattan.

ANTOINE, Philippe, Mireille RAZAFINDRAKOTO et François ROUBAUD (2001). « Contraints de rester jeunes? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé et Antananarivo », *Autrepart*, n° 18, p. 17-36.

ATTAMA, Sabine, Michka SENOUSI, Alichina Idrissa KOURGUENI, Harouna KOCHÉ et Bernard BARRERE (1999). *Enquête Démographique et de Santé Niger 1998*. Calverton, Maryland, USA : Care International Niger et Macro International Inc.

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPEMENT (BAD). (2013). *Document combiné de stratégie pays 2013-2017 et de revue du portefeuille*. Niamey : BAD.

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT. (1992). *Analyse des données définitives : Caractéristiques économiques, RGPH 1988*. Niamey : BCR.

CABINET DU PREMIER MINISTRE. (2007). *Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté*. Niamey : Cabinet du Premier ministre.

Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) (2012), *Les jeunes d'aujourd'hui : quelle société pour demain?*, Paris : CREDOC. (Cahier de recherche n° 292)

CERPOD (1996). *Migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest : de nouvelles perspectives*. Bamako : CERPOD.

DAVID, Olivier (2012). *La population mondiale : répartition, dynamique et mobilité*. Paris : Armand Colin (2<sup>e</sup> éd).

FORGEOT, Gérard et Jérôme GAUTIÉ (1997). « Insertion professionnelle des jeunes et processus de déclassement », *Économie et statistique*, n° 304-305, p. 53-74.

GALLAND, Olivier (2011). *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin (5<sup>e</sup> éd).

HABI, Oumarou (2011). *Mesure et suivi du travail décent au Niger*. Dakar et Genève : Organisation internationale du travail.

HTSPE Limited (2012). *Étude sur les déterminants des abandons scolaires au Niger*. Niamey.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) (2005). *État et structure de la population, RGPH 2001*. Niamey : INS.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS). (2006a). *Éducation et pauvreté au Niger, QUIBB 2005*. Niamey : INS.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) (2006b). *Profil de pauvreté, QUIBB 2005*. Niamey : INS.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) (2008). *Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Niger : 2005-2008*. Niamey : INS.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) (2012a). *Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples, EDS-MICS 2012*. Niamey : INS.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) (2012b). *Manuel de l'agent recenseur, RGPH 2012*. Niamey : INS.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) (2010). *Annuaire statistique des cinquante d'indépendance du Niger 2006-2010*. Niamey : INS.

JAYET, Hubert (1995). « Marchés de l'emploi urbains et ruraux et migrations », *Revue économique*, vol. 46, n° 3, p. 605-614.

JIMENEZ, Emmanuel, Elizabeth M. KING et Jee-Peng TAN (2012). « L'école doit plancher », *Finances et développement*, vol. 49, n° 1, p. 12-14.

MAUGER, Gérard (1994). *Les jeunes en France, état des recherches*. Paris : Ministère de la Jeunesse et des Sports.

MOUNKAILA, Harouna (2009). *Les migrations au Niger : état des lieux, enjeux et perspectives*. Niamey : Organisation internationale pour les migrations.

NATIONS UNIES et BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT). (2010). *Mesure de la population économiquement active lors de recensements de la population*. New York : Nations unies et BIT.

NATIONS UNIES. (2010). *Manuel de vérification des recensements de la population et de l'habitation*. New York : Nations unies.

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE (OESAS) (1999). *Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel*. Bamako : OESAS.

## ANNEXES

**Tableau A1 Répartition (%) des jeunes et des jeunes adultes des grandes villes n'ayant jamais fréquenté l'école par sexe et par état matrimonial, en fonction du groupe d'âge, 2012**

Sexe	État matrimonial	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	15 à 34 ans
Masculin	Célibataire	86,47	65,28	43,19	20,09	55,46
	Marié	12,19	31,99	53,94	75,7	41,86
	Divorcé ou veuf	0,69	1,56	1,52	2,09	1,4
	Autre	0,19	0,11	0,06	0,1	0,12
	Non défini	0,47	1,06	1,29	2,02	1,16
	Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Féminin	Effectifs	<b>27 052</b>	<b>15 469</b>	<b>22 337</b>	<b>20 264</b>	<b>85 122</b>
	Célibataire	49,11	18,17	11,6	7	22,38
	Mariée	47,04	74,7	80,36	83,8	70,66
	Divorcée ou veuve	2,37	4,73	5,33	6,41	4,64
	Autre	0,15	0,16	0,11	0,13	0,14
	Non défini	1,32	2,25	2,6	2,66	2,18
	Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>33 180</b>	<b>22 175</b>	<b>33 351</b>	<b>28 205</b>	<b>116 911</b>

Source : RGPH 2012

**Tableau A2 Répartition (%) des jeunes et des jeunes adultes des grandes villes qui ne fréquentent plus l'école, par sexe et par état matrimonial, en fonction du groupe d'âge, 2012**

Sexe	État matrimonial	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	15 - 34 ans
Masculin	Célibataire	91,15	84,2	59,43	30,87	64,67
	Marié(e)	7,78	14,63	38,82	66,61	33,66
	Divorcé(e)/Veuf(ve)	0,47	0,79	1,15	1,56	1,03
	Autre	0,17	0,11	0,07	0,08	0,1
	ND	0,43	0,27	0,53	0,87	0,54
	Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>23 809</b>	<b>24 468</b>	<b>30 172</b>	<b>28 121</b>	<b>106 570</b>
Féminin	Célibataire	54,94	42,58	19,82	13,31	31,79
	Marié(e)	41,62	52,42	73,07	77,48	61,93
	Divorcé(e)/Veuf(ve)	2,11	3,64	5,52	7,23	4,7
	Autre	0,18	0,12	0,11	0,11	0,13
	ND	1,15	1,24	1,47	1,88	1,44
	Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>22 763</b>	<b>24 504</b>	<b>28 482</b>	<b>24 345</b>	<b>100 094</b>

Source : RGPH 2012

**Tableau A3 Répartition (%) des jeunes et des jeunes adultes des grandes villes qui fréquentent encore l'école, par sexe et par état matrimonial, en fonction du groupe d'âge, 2012**

Sexe	État matrimonial	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	15 - 34 ans
Masculin	Célibataire	96,66	97,45	92,93	81,68	96,25
	Marié(e)	1,98	2,27	6,5	17,22	2,96
	Divorcé(e)/Veuf(ve)	0,15	0,16	0,21	0,83	0,18
	Autre	0,1	0,07	0,07	0,12	0,08
	ND	1,11	0,06	0,3	0,16	0,53
	Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>40 054</b>	<b>42 675</b>	<b>9118</b>	<b>2538</b>	<b>94 385</b>
Féminin	Célibataire	91,31	86,54	68,18	60,08	86,71
	Marié(e)	7,59	12,08	29,06	35,88	11,87
	Divorcé(e)/Veuf(ve)	0,69	0,82	1,97	2,95	0,89
	Autre	0,06	0,07	0,11	0,12	0,07
	ND	0,35	0,5	0,69	0,98	0,46
	Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>34 179</b>	<b>35 175</b>	<b>5675</b>	<b>1731</b>	<b>76 760</b>

Source : RGPH 2012

**Tableau A4 Répartition (%) des jeunes et des jeunes adultes actifs des grandes villes non scolarisés ou ayant arrêté leurs études par sexe et par état matrimonial, en fonction du groupe d'âge, 2012**

Sexe	État Matrimonial	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	15 - 34 ans
Masculin	Célibataire	87,12	70,87	49,25	23,77	53,93
	Marié(e)	11,72	27,19	48,66	73,44	44,01
	Divorcé(e)/Veuf(ve)	0,62	1,23	1,24	1,66	1,23
	Autre	0,13	0,07	0,05	0,08	0,08
	ND	0,41	0,63	0,8	1,06	0,76
	Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>34 486</b>	<b>29 080</b>	<b>48 221</b>	<b>46 817</b>	<b>158 604</b>
Féminin	Célibataire	64,6	35,42	23,53	14,21	30,54
	Marié(e)	31,65	57,68	68,19	75,36	61,62
	Divorcé(e)/Veuf(ve)	3,08	5,9	7,17	9,06	6,75
	Autre	0,08	0,14	0,11	0,12	0,11
	ND	0,59	0,86	1	1,24	0,97
	Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>11 140</b>	<b>11 090</b>	<b>19 270</b>	<b>18 270</b>	<b>59 770</b>

Source : RGPH 2012



**Tableau A5 Répartition (%) des jeunes et des jeunes adultes inactifs des grandes villes non scolarisés ou ayant arrêté leurs études par sexe et par état matrimonial, en fonction du groupe d'âge, 2012**

Sexe	État Matrimonial	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	15 - 34 ans
Masculin	Célibataire	89,71	89,27	70,52	50,33	81,69
	Marié(e)	8,64	9,05	24,47	39,29	15,06
	Divorcé(e)/Veuf(ve)	0,52	0,69	1,61	2,98	1,04
	Autre	0,25	0,2	0,17	0,15	0,21
	ND	0,87	0,8	3,23	7,25	1,99
	Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>17 008</b>	<b>12 403</b>	<b>7 435</b>	<b>4 703</b>	<b>41 549</b>
Féminin	Célibataire	47,62	29,45	12,47	8,19	25,17
	Marié(e)	48,38	64,52	79,7	82,72	68,2
	Divorcé(e)/Veuf(ve)	2,05	3,54	4,53	5,49	3,83
	Autre	0,18	0,13	0,11	0,12	0,14
	ND	1,77	2,36	3,19	3,48	2,67
	Ensemble	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
	Effectifs	<b>46 294</b>	<b>37 256</b>	<b>45 457</b>	<b>36 587</b>	<b>165 594</b>

Source : RGPH 2012